



Fédération
culturelle
canadienne-
française

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Cap sur le développement culturel durable

Sommaire

- 4 Mot de la présidence
- 5 Mot de la direction générale
- 6 La Fédération culturelle canadienne-française
- 7 Notre réseau national de membres
- 8 Notre gouvernance
- 9 L'équipe de direction
- 10 L'équipe du bureau national
- 11 Un nouveau plan stratégique axé sur le développement culturel durable
- 12 Axe 1 – Positionnement politique
- 23 Axe 2 – Concertation et mobilisation
- 34 Axe 3 – Développement et innovation
- 58 Nos partenaires

Une année haute en couleur



FOCUS 1 | P. 22



FOCUS 2 | P. 32



AXE 3 | P. 37



FOCUS 3 | P. 55

- 22 | LA REMISE DE LA MÉDAILLE DE COURONNEMENT DU ROI CHARLES III À MARIE-CHRISTINE MORIN
- 32 | L'ÉVÉNEMENT « REGARDS CROISÉS : 20 ANS DE DIVERSITÉ CULTURELLE »
- 37 | LE LANCEMENT DE LA NOUVELLE INITIATIVE CULTURE D'ENTREPRISE
- 55 | LE PREMIER SOMMET PANCANADIEN SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Mot de la présidence

L'art de rassembler

L'art de rassembler. Rien ne décrit mieux l'action puissante exercée par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) cette année sur son écosystème – et bien au-delà!

L'art de rassembler, c'est lorsqu'en période électorale, la FCCF mobilise son réseau de membres autour d'une **campagne politique commune** qui soutient le rôle essentiel des arts et de la culture francophones pour le développement durable de nos communautés. C'est lorsque ce réseau s'engage d'un même élan, avec détermination, et qu'il obtient des résultats tangibles.

L'art de rassembler, c'est lorsque la FCCF réalise un travail intersectoriel d'une ampleur inédite, comme le tout premier **Sommet pancanadien sur l'éducation artistique**. Organisé en mars dernier au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, ce grand rassemblement soutenu par près de 50 partenaires incarne pleinement les chantiers prioritaires de notre tout nouveau **Plan stratégique 2025-2030**. Plus de 250 personnes impliquées dans les secteurs de l'éducation, des arts, de la politique, de la recherche universitaire et de la gestion d'organismes y ont partagé leur vision et leur expérience. Ces échanges propulseront notre travail en 2026-2027.

L'art de rassembler, c'est aussi la FCCF qui conçoit et déploie **Culture d'entreprise**, une initiative réunissant le milieu des arts, le secteur économique et les organismes d'accueil en immigration. En partenariat avec le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne, avec la collaboration de Culture pour tous, au Québec, et avec le soutien du gouvernement du Canada, cette initiative de médiation culturelle contribue à **l'intégration et à la rétention en emploi des personnes issues de l'immigration francophone**. Les nouveaux ponts ainsi créés soutiendront la vitalité de nos communautés.



Photo: Dany LePage

L'art de rassembler, c'est concevoir avec nos membres **Impulsion 2030, la toute première stratégie numérique du secteur artistique et culturel francophone canadien et acadien**. Lancée dans le cadre du **Sommet national sur l'IA et la culture**, qui s'est tenu à Banff en mars dernier, cette stratégie est ancrée dans notre mission de renforcer la résilience, la visibilité et la capacité d'innovation du milieu culturel et artistique francophone. C'est notre carte maîtresse pour embrasser l'avenir numérique avec confiance.

En plus de ses représentations pour le secteur des arts et de la culture et de ses collaborations intersectorielles, la FCCF a continué de s'investir pour que la **modernisation de la Loi sur les langues officielles** se concrétise dans le projet de règlement de la partie VII. Grâce à nos comparutions devant plusieurs comités parlementaires ainsi qu'à notre participation à une diversité de consultations gouvernementales, nous avons pu recommander de nombreux amendements pour une future réglementation plus robuste.

Malgré le climat actuel d'incertitude, malgré les enjeux financiers qui fragilisent la pérennité de notre écosystème, nous pouvons contempler avec fierté les progrès accomplis.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement Marie-Christine Morin pour l'ensemble de ses réalisations à la direction générale de la FCCF. Les gains admirables qu'elle a obtenus, avec le soutien de l'équipe dévouée de la FCCF, nous permettent de vivre une transition sereine et d'envisager l'avenir avec confiance. J'exprime aussi toute ma reconnaissance à notre conseil d'administration, à nos membres si engagés, à l'équipe de feu du bureau national et à nos partenaires solidaires pour leur appui indéfectible.

Ensemble, continuons de cultiver l'art de rassembler pour multiplier nos réussites !

Nancy Juneau
Présidente

Mot de la direction générale

Le courage de développer et d'innover



Félix Leclerc disait : « Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites. »

Je suis profondément convaincue de cette vérité. C'est avec du courage – le courage qui doute, qui innove, qui construit – que nous avons tissé des ponts entre les arts, l'éducation, le numérique, le développement économique et l'immigration francophone, faisant du secteur culturel un pilier essentiel de la vitalité de nos communautés.

En 2025-2026, la Fédération culturelle canadienne-française a franchi une nouvelle et importante étape sur le chemin de cette ambition, en créant des espaces de rencontres inédits qui ont stimulé la réflexion et l'action en matière de développement culturel durable.

Nous avons engagé notre réseau de membres, les institutions fédérales en culture, des décideuses et décideurs politiques ainsi que des cheffes et chefs de file des secteurs des arts, de la culture et de la francophonie dans la recherche de **solutions structurantes à long terme**. Nous avons convié des partenaires de tous les secteurs à travailler en synergie pour **protéger et développer les arts et la culture francophones** dans toute leur précieuse diversité.

Et ils ont répondu à l'appel.

En janvier, dans le cadre d'un **Forum national des membres mémorable**, des partenaires se sont penchés avec nous sur la contribution de notre secteur à la société canadienne, à son identité et à sa souveraineté culturelle, et sur la **circulation des œuvres et des artistes** de toutes les disciplines et de partout en francophonie canadienne et acadienne.

Dans le cadre de ce même Forum, à l'occasion de l'événement « **Regards croisés : 20 ans de diversité culturelle** », qui soulignait les 20 ans de la Convention

sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, nous avons réfléchi à des enjeux internationaux majeurs, comme **l'importance des droits culturels** et la nécessité de se doter d'un **objectif de développement durable (ODD) propre à la culture**.

Ces flamboyantes réussites ont été l'apogée d'une année de travail assidu de mobilisation et de concertation, qui a renforcé plus que jamais **la cohésion et la capacité d'action politique de nos membres et de notre réseau**.

Je remercie tous nos partenaires gouvernementaux et communautaires de leur engagement en faveur de nos dossiers prioritaires. C'est avec votre appui que nous réussirons à déployer toutes les initiatives structurantes que nous portons dans les sphères de l'immigration francophone, du numérique, de l'éducation et de l'innovation. Ce travail intersectoriel est précieux, et il mérite d'être soutenu et encouragé.

La fin de cette année exceptionnelle coïncide avec celle de mon mandat à la direction générale de la FCCF, après huit années fertiles et inspirantes propulsées par un conseil d'administration, une équipe et un réseau formidables. Je pars le cœur rempli de gratitude et d'admiration pour la solidarité et le travail acharné de chaque passionné-e dont j'ai croisé le chemin.

Je poursuivrai mon action pour le développement durable de nos milieux à titre de secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO. J'espère bien vous retrouver sur mon parcours !

Je vous souhaite tout le courage et l'ambition nécessaires pour assurer l'avenir de notre francophonie. Continuons à déployer ensemble des solutions pérennes pour que les arts et la culture puissent rayonner durablement, toujours plus fort.

Marie-Christine Morin
Directrice générale

La Fédération culturelle canadienne-française

Basée à Ottawa, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) valorise et défend la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien et acadien. Porte-parole de ses 22 membres provinciaux, territoriaux et nationaux, la FCCF représente leurs intérêts tant sur le plan disciplinaire que régional.

Le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne, sans compter le Québec, emploie 36 100 personnes¹. Son impact sur le PIB s'élève à plus de 6 milliards de dollars, ce qui en fait un pilier important du développement socio-économique de nos communautés².

La FCCF est fière d'être la voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays depuis 1977, année de sa fondation par ses membres à Winnipeg. Elle célébrera son 50^e anniversaire en 2027.

MISSION, VISION ET MANDAT

En tant que leader rassembleur, porte-parole incontournable et moteur d'innovation, la FCCF agit avec détermination pour dynamiser un espace francophone en transformation.

En mobilisant ses membres et ses partenaires, elle fait des arts et de la culture un levier essentiel pour répondre aux défis actuels et assurer l'épanouissement durable et inclusif de la francophonie partout au pays.

La FCCF a pour mission de :

- se concerter avec son réseau pancanadien d'organismes dynamiques ;
- développer des partenariats stratégiques ;
- s'intéresser aux pratiques innovantes pour agir et rayonner sur le terrain.

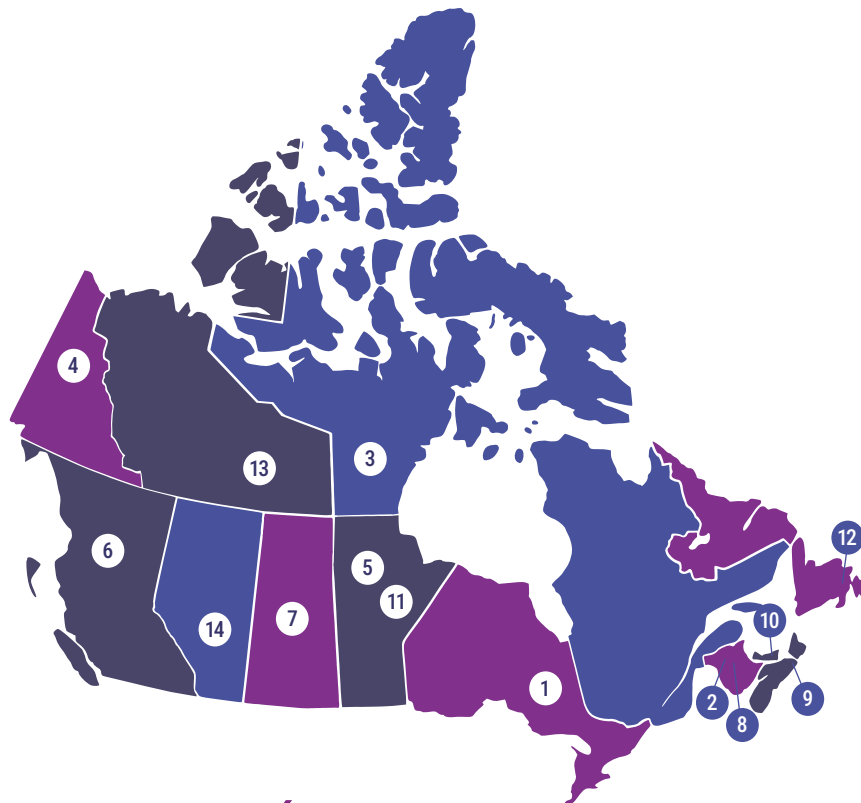
Portée par ses valeurs, à savoir l'audace, la créativité, l'engagement, l'inclusion et la solidarité, la FCCF met de l'avant l'apport essentiel des arts et de la culture dans l'espace francophone d'un bout à l'autre du pays.



Festival international de la chanson de Granby (Québec), août 2025. Photo : Benoit Thériault | Gracieuseté : RNGC

¹ Statistique Canada, [Recensement de la population, 2021](#).

² Hill Stratégies, 2025, [Impact économique de la communauté culturelle canadienne-française en 2023](#).



Notre réseau national de membres

Le réseau national de la FCCF compte 22 membres investis partout au Canada.

14 ORGANISMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

- 1 Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)
- 2 Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- 3 Association des francophones du Nunavut (AFN)
- 4 Association franco-yukonnaise (AFY)
- 5 Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
- 6 Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CAAFCB)
- 7 Conseil culturel fransaskois (CCF)
- 8 Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)
- 9 Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FÉCANÉ)
- 10 Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCIPÉ)
- 11 Fédération culturelle de la francophonie manitobaine (FCFM)
- 12 Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
- 13 Fédération franco-ténoise (FFT)
- 14 Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)

7 ORGANISMES NATIONAUX

- Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)
- Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)
- Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)
- Association des théâtres francophones du Canada (ATFC)
- Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne (RACCORD)
- Regroupement des éditeurs franco-canadiens (REFC)
- Réseau national des galas de la chanson (RNGC)

1 REGROUPEMENT PANCANADIEN DES ARTS DE LA SCÈNE

- Scènes francophones (SF)
 - Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène (RADARTS)
 - Réseau Ontario (RO)
 - Réseau des grands espaces (RGE)

Notre gouvernance

Guidé par un profond engagement envers la mission de la FCCF, le conseil d'administration veille à la saine gouvernance de l'organisation, soutient ses orientations stratégiques et contribue activement à son rayonnement et à sa pérennité. Ses neuf administrateur·trice·s, de concert avec la direction générale, joignent leurs efforts pour assurer le développement culturel durable des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

RANGÉE DU BAS, DE GAUCHE À DROITE

Anne Brochu-Lambert,
vice-présidente de la Table des organismes artistiques

Marie-Christine Morin,
directrice générale

Nancy Juneau, présidente

Marie-Thérèse Landry,
vice-présidente de la Table des organismes culturels

Yaovi Hoyi,
administrateur

RANGÉE DU HAUT, DE GAUCHE À DROITE

Piedad Saenz,
secrétaire-trésorière

Marie Ève Chassé,
administratrice

Julie Frigault,
administratrice

Lindsay Tremblay,
administratrice

Bruno Boëz,
administrateur



Photo : Dany Lepage

L'équipe de direction

Sous la supervision de la direction générale et de concert avec elle, l'équipe de direction de la FCCF assure le bon fonctionnement de l'organisation et de ses différentes initiatives. La FCCF a créé cette année une nouvelle Direction de l'innovation et des partenariats numériques afin de mieux soutenir le secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne en matière de transformation numérique.



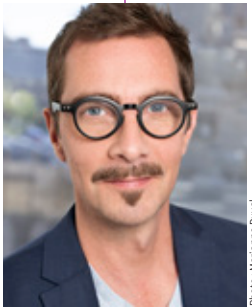
Marie-Christine Morin
Directrice générale



Manon Henrie-Cadieux
Directrice,
Stratégie et relations
gouvernementales



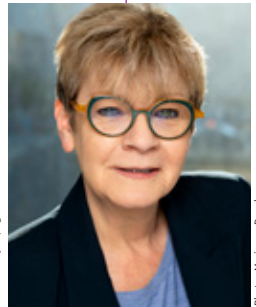
Marie-Ève Desormeaux
Directrice des initiatives
en éducation



Sven Buridans
Directeur de l'innovation
et des partenariats
numériques



Nathalie Dubois
Gestionnaire principale,
Culture d'entreprise



Josée Létourneau
Cheffe des finances

FÉLICITATIONS ET MERCI, MARIE-CHRISTINE !

Le 2 avril 2026, Marie-Christine Morin a terminé son mandat à la direction générale de la FCCF, après plus de huit années d'engagement à faire rayonner les arts et la culture francophones partout au pays.

La FCCF tient à souligner la contribution exceptionnelle de Marie-Christine, qui a rejoint l'organisation à titre de directrice adjointe en 2017, avant d'être rapidement nommée à la direction générale, en 2018.

Tout au long de son mandat, son leadership rassembleur, sa vision stratégique et sa capacité

à mobiliser l'équipe, les membres et les partenaires de la FCCF ont propulsé l'organisation vers de nouveaux sommets et ont renforcé durablement la voix du secteur artistique et culturel francophone.

Sous sa gouverne, la FCCF a connu un essor inégalé et développé un éventail de projets porteurs et d'initiatives intersectorielles dans les domaines de l'éducation aux arts, du développement économique et du numérique.

Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite dans ses nouvelles fonctions.

L'équipe du bureau national

RANGÉE DU HAUT, DE GAUCHE À DROITE

François Delnooz,
agent de coordination,
La bande numérique

François Lemieux,
gestionnaire des partenariats
et du développement, La
ruchée

Benjamin J. Allard,
responsable de la
concertation et mobilisation
des membres

Josiane Roulez,
directrice externe
des communications —
Plume Communication

Manon Henrie-Cadieux,
directrice, Stratégie et
relations gouvernementales

Camille Dezaudier,
coordonnatrice, Culture
d'entreprise

Chantal Racine,
gestionnaire de la prestation
de services, La ruchée

Stéphane Labrie,
responsable de l'administra-
tion et de la gouvernance

Laurence Dubuc,
analyste de politiques
et recherche

Jessie Dumais,
chargée de projet,
L'accélérateur TADA

Emilie Gomez,
chargée de projet, Culture
d'entreprise (employée de
Culture pour tous)

Nabila Fathi,
coordonnatrice,
Culture d'entreprise

RANGÉE DU BAS, DE GAUCHE À DROITE

Aurelle Sarambe,
coordonnatrice de
programme, PassepART

Jeanne Vinot,
agente de coordination,
L'accélérateur TADA

Sven Buridans,
directeur de l'innovation et
des partenariats numériques

Geneviève Morin,
gestionnaire du
développement des
contenus, La ruchée

Marie-Renée Duguay,
gestionnaire de projet,
La bande numérique

Marie-Christine Morin,
directrice générale

Nathalie Dubois,
gestionnaire principale,
Culture d'entreprise

Marie-Ève Desormeaux,
directrice des initiatives
en éducation

Zinha Muabi,
coordonnatrice de
programme, ImmersART

Katryn Hepworth,
coordonnatrice à la program-
mation et mobilisation des
connaissances, La ruchée

Sahar Ouhmid,
agente administrative et
soutien à la programmation

Josée Létourneau,
cheffe des finances

ABSENTES SUR LA PHOTO

Marie Suzor-Morin,
analyste de politiques
et recherche

Safiatou Ali,
gestionnaire de programmes,
PassepART et ImmersART

Jade Boivin,
responsable,
Entente de collaboration

Belinda Guillen,
adjoindte administrative
et de projet, La ruchée

DES CHANGEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE

En fin d'année, la FCCF a procédé à une réorganisation. Elle remercie tous les membres de l'équipe pour leur précieuse contribution, et souhaite à chacune et à chacun le meilleur des succès, que leur parcours se poursuive à la FCCF ou dans une nouvelle organisation.



Photo : Dany Lepage

Un nouveau plan stratégique axé sur le développement culturel durable

En juin 2025, la FCCF a lancé son [Plan stratégique 2025-2030](#), amorçant ainsi un nouveau cycle stratégique de cinq ans.

Élaboré en concertation avec ses membres et partenaires, ce plan réaffirme le rôle incontournable de la FCCF comme porte-parole du secteur culturel et artistique en francophonie canadienne et acadienne, dans un contexte en mouvance sur les plans politique, économique et technologique.

Le **développement culturel durable** figure au cœur de ce plan stratégique, en raison de son importance pour la vitalité culturelle, sociale et économique des communautés franco-canadiennes et acadiennes.

Cette orientation guidera les actions de la FCCF jusqu'en 2030 et marquera également le cap de ses 50 ans d'existence, en 2027.

Plan stratégique 2025-2030

TROIS AXES D'INTERVENTION

Positionnement politique

Mobilisation et concertation

Développement et innovation

TROIS PRIORITÉS TRANSVERSALES

Éducation artistique

Fondement de l'identité culturelle tout au long du continuum éducatif, l'éducation artistique doit devenir un pilier de la vitalité des communautés franco-canadiennes et acadienne.

Numérique

Le soutien à la transformation numérique du secteur des arts et de la culture s'impose comme une nécessité pour affirmer la place de la francophonie minoritaire dans le paysage numérique.

Francophonie plurielle et inclusive

Dans un contexte de profondes transformations démographiques, identitaires et sociales, bâtir un espace culturel véritablement représentatif, accueillant et rassembleur est plus essentiel que jamais.



AXE 1

Positionnement politique

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) agit comme leader rassembleur pour le secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne. Tout au long de l'année, elle a activement poursuivi ses activités de représentation et ses interventions politiques afin de soutenir la vitalité de son écosystème et de contribuer au développement culturel durable à l'échelle du pays.

Au début de l'année 2025-2026, la FCCF a évolué dans un contexte marqué par la **campagne électorale fédérale**, laquelle s'est conclue par la formation d'un gouvernement libéral minoritaire dirigé par Mark Carney. Avant et après l'élection, la FCCF a multiplié les rencontres politiques, usant de diverses stratégies pour influencer les plateformes électorales, puis pour relayer ses messages auprès des personnes nouvellement élues et de leurs équipes.

Au cours de l'année, la FCCF a tenu plus d'une vingtaine de **rencontres politiques** avec des personnes élues du Parti libéral, du Parti conservateur, du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois.

Ce travail lui a permis de **créer et d'entretenir des relations gouvernementales fructueuses** tout en **consolidant son rôle de porte-parole incontournable** sur des dossiers de taille, tels que la découvrabilité des contenus culturels francophones, la circulation des œuvres et des artistes au Canada et à l'international, et l'accès des populations francophones à leurs cultures.

Avec l'appui de spécialistes du droit et des relations publiques ainsi que de ses analystes, la FCCF est également intervenue auprès de **divers comités parlementaires et sénatoriaux** afin d'influencer les priorités de leurs travaux et de contribuer à leurs études.

La FCCF a aussi offert à ses membres un **accompagnement** individuel et groupé afin de leur permettre de prendre part à ces consultations gouvernementales et de faire connaître leurs propres enjeux disciplinaires ou territoriaux.

En 2025-2026, ce travail collaboratif a permis de **porter des messages communs cohérents à l'échelle du secteur** tout en prenant compte de la **diversité des enjeux** rencontrés par les membres de la FCCF. Le secteur artistique et culturel de la francophonie canadienne et acadienne a ainsi pu **s'exprimer d'une voix forte et unifiée pour positionner ses priorités en matière de développement culturel durable**.



L'événement « Regards croisés : 20 ans de diversité culturelle » a rassemblé de prestigieux dignitaires à Ottawa, en janvier 2026 (voir Focus 2, p. 32). Photo : Dany Lepage

Une scène politique fédérale en effervescence

Pour répondre à l'évolution rapide et mouvementée des priorités nationales en 2025-2026, la FCCF a fait preuve d'une remarquable proactivité pour soutenir et positionner son réseau, tout en renouvelant et en renforçant ses relations avec ses partenaires gouvernementaux.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES : UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT

Lors des élections fédérales, la FCCF a su **mobiliser l'ensemble de son écosystème** autour d'une plateforme électorale commune et de demandes prioritaires qui reflètent véritablement les priorités de développement sur le terrain et qui trouvent écho auprès de ses membres et de leur réseau.

La FCCF a soutenu ce travail de **proximité et d'alignement** avec son réseau élargi par divers mécanismes, dont la mise en place d'un comité des élections, la conduite d'activités de veille partagée, une campagne de communication engagée (voir [Axe 2, p. 29](#)) et le partage de divers outils avec les membres : trousse électorale, trousse d'action politique, webinaires et page web dédiée aux élections, entre autres.

La diversité de ces stratégies innovantes a permis à la FCCF et à l'ensemble du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne d'**améliorer la qualité de l'écoute politique quant aux priorités du secteur** et de **maximiser les répercussions de sa campagne**, comme en témoignent les commentaires positifs de nombreux partenaires communautaires et gouvernementaux.

La FCCF est intervenue publiquement à plusieurs reprises pour demander aux partis politiques de **positionner le secteur des arts et de la culture au cœur de leurs priorités**.

En plus de l'engagement et de la concertation de son réseau élargi pour une campagne commune, la FCCF a contribué au **rayonnement des plateformes portées par ses allié-e-s** communautaires et sectoriels.

La FCCF a notamment partagé sur ses réseaux sociaux la plateforme de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada afin de propulser les priorités de développement de la francophonie canadienne et acadienne, ainsi que celle de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC), en solidarité avec les demandes d'appui au secteur canadien de la culture dans son ensemble.



Visuel de la campagne de mobilisation pour les élections fédérales 2025.

Sur la photo : Edith Butler et Lisa LeBlanc. Photo : Jerome Luc Paulin | Gracieuseté : FéCANE

DES NOMINATIONS PORTEUSES

Les changements sur la scène politique fédérale ne se sont pas limités à l'élection. À la tête du ministère de la Culture et de l'Identité canadiennes, qui chapeaute également les Langues officielles, **l'honorable Marc Miller a succédé à Steven Guilbeault** après la démission de ce dernier.

Malgré la déception causée par le départ de M. Guilbeault, un allié reconnu du secteur des arts et de la culture, les organismes de la francophonie canadienne et acadienne ont bien accueilli la nomination du ministre Miller.

En tant qu'ancien ministre de l'Immigration, M. Miller a vu au développement de la toute première stratégie d'immigration francophone au Canada. Depuis sa nomination, la FCCF a pu rencontrer le ministre Miller, notamment lors de son Forum des membres, en janvier 2026.

DES INVESTISSEMENTS BIEN ACCUEILLIS

Alors que le gouvernement Carney a réorienté en cours d'année ses priorités pour faire face aux enjeux de sécurité nationale, la FCCF a concerté ses alliés du secteur des arts et de la culture et déposé, en août dernier, un **mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral 2025**.

Parmi les recommandations phares de ce mémoire figurent :

- la **bonification permanente du budget annuel du Conseil des arts du Canada (CAC)** ainsi que de l'enveloppe stratégique de Patrimoine canadien (PCH);
- un **investissement pour soutenir le virage numérique du secteur artistique et culturel**, notamment par le financement de la mise en œuvre de la stratégie Impulsion 2030 (voir Axe 3, p. 50);
- **l'accroissement du financement par habitant-e de la Société Radio-Canada/CBC**.

Bien que le budget n'ait pas retenu intégralement les recommandations présentées dans ce mémoire, la **reconduction, sur trois ans, des enveloppes budgétaires de plusieurs institutions culturelles phares**, telles que Téléfilm Canada, l'Office national du film, le Fonds des médias du Canada, CBC/Radio-Canada et, dans une moindre mesure, le Conseil des arts du Canada (CAC), a rassuré la FCCF.

Malgré un contexte politique marqué par l'austérité budgétaire, les communautés franco-canadiennes et acadienne ont aussi très bien accueilli les investissements consentis, ainsi que l'exemption de l'obligation de procéder à des coupes budgétaires de 15 % sur trois ans accordée au ministère du Patrimoine canadien et au CAC.

NOMINATION D'ANNABELLE CLOUTIER À LA DIRECTION DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

La FCCF s'est réjouie de la nomination d'Annabelle Cloutier, en décembre 2025, à titre de présidente et cheffe de la direction du Centre national des arts (CNA). Ancienne membre de l'équipe de la FCCF, M^{me} Cloutier représente une alliée précieuse du secteur artistique et culturel franco-canadien et acadien. Son parcours et son engagement font d'elle une dirigeante tout indiquée pour piloter cette importante institution fédérale et poursuivre le travail de son prédécesseur, Christopher Deacon.

Photo : Rémi Thériault



Des efforts soutenus pour la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*

Depuis la modernisation de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) en 2023, la FCCF a continué de s'impliquer dans des processus gouvernementaux qui visent sa mise en œuvre effective, conformément à l'intention du législateur. En 2025-2026, deux processus ont mobilisé de manière importante la FCCF et ses membres.

1 – ÉTUDE SUR LE RENFORCEMENT DES RESPONSABILITÉS FÉDÉRALES EN MATIÈRE D'ARTS, DE CULTURE ET DE PATRIMOINE DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE

Le 17 novembre 2025, la FCCF a comparu devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles (OLLO) dans le cadre de l'étude sur le renforcement des responsabilités fédérales dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine. Elle a également consulté son réseau et accompagné six de ses membres nationaux disciplinaires dans la préparation de leur comparution.

Cette étude, intimement liée à la refonte de la LLO, vise à déterminer si les communautés représentées par la FCCF constatent des effets positifs en lien avec les responsabilités rehaussées des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine et, dans le cas contraire, à identifier des solutions en ce sens.

2 – AVANT-PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PARTIE VII DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

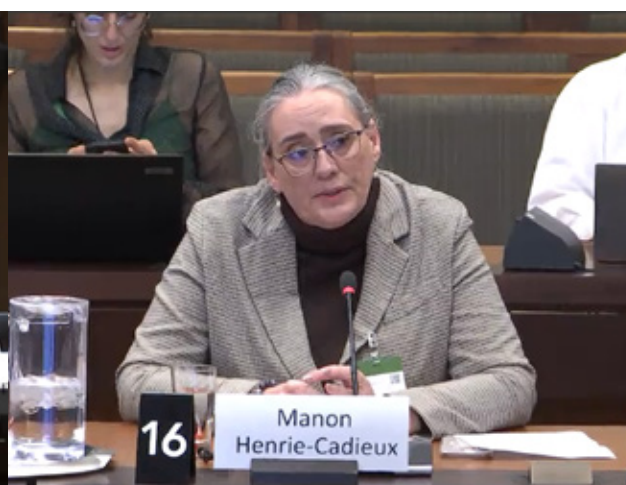
La FCCF a aussi comparu devant le Comité OLLO et devant le Comité permanent des langues officielles (LANG) de la Chambre des communes au sujet de l'avant-projet de règlement sur la Partie VII de la LLO. Lors de ces deux comparutions, la FCCF a proposé des modifications additionnelles au règlement, fondées sur son expertise des relations gouvernementales en matière d'arts et de culture. Elle a également appuyé les recommandations portées par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

La FCCF poursuivra ce travail au cours de la prochaine année. Elle est d'avis que, dans sa forme actuelle, l'avant-projet de règlement est incomplet en raison de son manque de clarté. Une révision s'impose afin de respecter l'intention du législateur de renforcer les obligations qui incombent aux institutions fédérales.

À ces interventions en comités s'est ajoutée la participation de la FCCF à des séances de dialogue ou de consultation organisées par divers ministères, dont PCH et Emploi et développement social Canada (EDSC), en lien avec la Partie VII ou l'évaluation de mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028.



Marie-Christine Morin et Nancy Juneau devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles (OLLO) à Ottawa, novembre 2025.



Manon Henrie-Cadieux devant le Comité permanent des langues officielles (LANG) à Ottawa, mars 2025.

Une contribution engagée à la mise en œuvre de la *Loi sur la diffusion continue en ligne*

UNE MOBILISATION CONTINUE POUR L'ACCÈS AUX ARTS ET À LA CULTURE FRANCOPHONES

Encore cette année, la FCCF s'est mobilisée pour favoriser l'accès des populations francophones à leur culture et protéger les créateur-trice-s et les producteur-trice-s francophones en situation minoritaire dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la diffusion continue en ligne*.

En ce sens, la FCCF a notamment mené les actions suivantes :

- **Déposé un mémoire formel et une réplique** en réponse à l'avis de consultation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur une nouvelle approche visant le financement de la participation de l'intérêt public aux instances du CRTC.
- La FCCF y a rappelé l'importance de maintenir la disponibilité de l'attribution de frais pour la participation des organismes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) francophones dans le cadre de tous les processus réglementaires du CRTC.
- **Participé activement aux mécanismes utilisés par le CRTC** afin de maintenir un dialogue avec les représentant-e-s des CLOSM, soit le groupe de discussion CRTC-CLOSM et la nouvelle équipe interne de mobilisation des CLOSM.
 - **Collaboré de façon continue, dans le cadre de ses travaux, avec ses membres en musique et en arts médiatiques, ainsi qu'avec la FCFA du Canada**

et son réseau, afin de maximiser l'impact de ses interventions et de ses représentations auprès des instances du CRTC.

POUR UNE MEILLEURE DÉCOUVRABILITÉ DES CONTENUS FRANCOPHONES

Au-delà de ses actions menées à l'échelle fédérale, la FCCF s'est tenue informée des développements politiques en matière de **découvrabilité des contenus culturels francophones**. Cette veille politique a ciblé la scène internationale, ainsi que le Québec, compte tenu de sa nouvelle loi sur la découvrabilité, pour laquelle la FCCF a participé au processus de consultation.

En matière de découvrabilité, la FCCF est également intervenue pour porter la voix des créateur-trice-s et des producteur-trice-s francophones en situation minoritaire, ainsi que pour veiller à l'accès des communautés francophones à leur culture.

À ce titre, la FCCF :

- **s'est formellement positionnée en faveur du maintien de l'exemption culturelle** dans le cadre de la consultation publique lancée par Affaires mondiales Canada sur le fonctionnement et le caractère actuel de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) ;
- **est intervenue lors d'une table ronde sur la radiodiffusion, l'audiovisuel et les médias d'information** dans le contexte de l'ouverture des négociations concernant l'ACÉUM, animée par l'honorable Dominic Leblanc, ministre du Commerce intérieur et du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne.



Les participantes et participants au congrès annuel de l'Alliance des producteurs francophones du Canada, à Ottawa, en janvier 2026. Photo : Mylène Desbiens | Gracieuseté : APFC

Plus de données probantes pour soutenir le secteur des arts et de la culture francophones

En 2025-2026, la FCCF a investi des ressources considérables pour appuyer la production et le partage de données probantes ainsi que d'études de qualité sur le secteur des arts et de la culture en francophonie minoritaire.

La FCCF a aussi réalisé à l'interne, à partir de données ouvertes, des **analyses détaillées sur le financement de son écosystème par Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada (CAC)**. Elle a présenté un portrait préliminaire de ce financement lors du Forum des membres, en janvier 2026.

Le renouvellement de son **partenariat avec la firme d'analyse statistique Hill Stratégies** a par ailleurs permis à la FCCF de financer la traduction et la mise en ligne d'articles d'analyse sur le secteur en français, en plus d'actualiser les résultats de son **étude sur l'impact économique de la communauté culturelle canadienne-française**. La FCCF a présenté les résultats de cette étude dans le cadre d'un webinaire accessible à tout son écosystème.

La FCCF a également poursuivi sa collaboration avec diverses parties prenantes, notamment ses partenaires de l'**Entente de collaboration**, afin d'appuyer la **production et le partage de données probantes** en appui au développement durable du secteur.

À ce titre, la FCCF a :

- **contribué à l'évaluation des fonds du CAC** destinés spécifiquement aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) ;
- **amorcé un travail de fond pour amener les partenaires de l'Entente de collaboration à produire et à rendre accessibles toutes données** en appui au secteur des arts et de la culture francophones en amont des rencontres bilatérales.

MESURER LES IMPACTS QUALITATIFS DES ARTS ET DE LA CULTURE EN FRANCOPHONIE MINORITAIRE

Un projet de recherche interuniversitaire mené par Jonathan Paquette, professeur à l'Université d'Ottawa, sur les **impacts qualitatifs des arts et de la culture dans la francophonie minoritaire** est en cours. Plusieurs activités de collecte et d'analyse de données ont eu lieu cette année, laissant présager un accès à des résultats de recherche prochainement. Ces résultats seront présentés dans divers réseaux scientifiques auxquels la FCCF contribue, notamment celui de la Chaire de recherche sur l'économie créative et le mieux-être (CRÉAT).



Jacinte Armstrong, Trouvé dans la traduction / Found in Translation, performance participative présentée par l'AGAVF à la Conférence nationale de l'ARCA, à Ottawa, juin 2025. Photo : Laura Demers | Gracieuseté : AGAVF

Vers une transformation numérique et une meilleure découvrabilité

Sur la scène fédérale, les préoccupations croissantes quant à la **protection et à la promotion de la souveraineté culturelle canadienne** ont mené différents paliers gouvernementaux à s'intéresser de près à des enjeux numériques, tels que la découvrabilité des contenus culturels canadiens et francophones, et le développement responsable de l'intelligence artificielle.

La **création d'une nouvelle Direction de l'innovation et des partenariats numériques à la FCCF (voir Axe 3, p. 49)** constitue une réponse agile à ces enjeux fondamentaux pour l'avenir du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne. La Direction a entre autres aidé son réseau à mieux positionner l'importance de la protection et de la promotion des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique, en particulier ceux issus de la francophonie canadienne et acadienne.

Cette année, la FCCF s'est mobilisée de diverses manières afin de porter des messages essentiels auprès des responsables des décisions publiques en matière de transformation numérique. Elle a notamment :

- Présenté les objectifs d'Impulsion 2030 (voir Axe 3, p. 50) le 8 septembre 2025, lors de la rencontre du **Comité des signataires de l'Entente de collaboration**. La FCCF y a souligné l'importance d'une collaboration interinstitutionnelle soutenue pour accélérer la transformation numérique du secteur.

- Participé à une rencontre stratégique avec **Evan Solomon, ministre de l'Intelligence artificielle, et Steven Guilbeault, alors ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes**, le 9 octobre 2025, dans le cadre d'une réception organisée par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC). Cette intervention a permis d'appuyer les messages clés du secteur sur la protection du droit d'auteur, la propriété intellectuelle et la transparence des acteur-trice-s de l'intelligence artificielle (IA), tout en réitérant la nécessité d'investissements structurants pour les organismes à but non lucratif (OBNL) culturels francophones.
- Comparu devant le **Comité permanent du patrimoine canadien (CHPC)** le 22 octobre 2025 dans le cadre de l'**Étude sur les répercussions des progrès technologiques en matière d'intelligence artificielle sur les industries créatives**. L'allocation de la FCCF a permis de réaffirmer les besoins prioritaires du secteur et de défendre une transition numérique éthique et durable.
- Participé au processus de consultation publique dans le cadre du **Sprint national** visant à définir la prochaine stratégie du Canada en matière d'intelligence artificielle.

Le positionnement de la FCCF sur les enjeux de transformation numérique et de découvrabilité est alimenté à la fois par ses membres, par les données disponibles, et par sa participation à divers groupes de concertation et de comités de travail, incluant le Comité sur l'intelligence artificielle et le Comité sur le droit d'auteur de la CDEC.



Sven Buridans (devant, à droite) lors d'une rencontre stratégique avec les ministres Evan Solomon et Steven Guilbeault, organisée par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles à Ottawa, octobre 2025. Photo : Ministère de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique

Des actions porteuses pour le rayonnement et la diplomatie culturelle

VERS UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DURABLE

La participation de la FCCF à MONDIACULT 2025, une conférence mondiale sur les politiques culturelles, a marqué l'année 2025-2026. Tenu à Barcelone, en Espagne, la conférence a réuni de nombreux leaders politiques, dont l'ancien ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et responsable des Langues officielles, Steven Guilbeault, ainsi que la sous-ministre de Patrimoine canadien, Isabelle Mondou.

La FCCF a notamment eu l'occasion d'intervenir dans le cadre du panel intitulé « La culture, bien public et moteur économique : renforcer la diversité culturelle par le développement économique à l'ère de l'IA générative ».

MONDIACULT 2025 a offert à la FCCF de riches possibilités d'apprentissages sur les droits culturels et le besoin d'établir un objectif de développement culturel durable dans l'Agenda 2030, notamment en marge des conférences parallèles de l'Agora civique et

des rencontres organisées par Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) pour la société civile.

Les échanges qui ont eu lieu à Barcelone ont fortement inspiré le contenu du dernier Forum des membres de la FCCF, particulièrement le panel-conférence « Regards croisés : 20 ans de diversité culturelle », soulignant le 20^e anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles ([voir Focus 2, p. 32](#)).

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PROMOUVOIR LA DIPLOMATIE CULTURELLE

Dans le contexte géopolitique actuel, et considérant les enjeux transnationaux auxquels le secteur des arts et de la culture est couramment confronté, la FCCF a continué de promouvoir l'importance de la diplomatie culturelle tout au long de l'année.

À ce titre, la FCCF a investi des énergies considérables dans l'entretien de liens durables avec des organismes phares de la francophonie canadienne



Michel Vallée, de Culture pour tous, Marie-Julie Desrochers, de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, le ministre Steven Guilbeault et Marie-Christine Morin lors de MONDIACULT, à Barcelone (Espagne), septembre 2025.

et internationale, entre autres dans le cadre de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales de la francophonie (COING). Au sein de cette conférence, elle contribue également aux commissions sur la langue, la culture et l'identité, ainsi que sur l'éducation.

La FCCF a par ailleurs participé à plusieurs événements diplomatiques au cours de l'année :

- En mai 2025, la direction générale de la FCCF a été invitée à partager ses réflexions lors du **panel « Les arts et la culture à l'ère numérique : inspirations et trajectoires en matière de découvrabilité »**, tenu dans le cadre de la 5^e Conférence des ministres de la Culture de la Francophonie, et coorganisé par le gouvernement du Québec et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).
- Sur invitation de l'honorable Edith Dumont, lieutenante-gouverneure de l'Ontario, la FCCF a pris part, le 17 mars 2026, à la **table ronde « Des ponts à travers la francophonie : la langue française et son rôle dans la diplomatie culturelle »**.
- Afin de demeurer à l'affût des pratiques émergentes en éducation artistique à l'échelle internationale, la FCCF a mené, du 2 au 10 octobre 2025, une **mission exploratoire en France**. Cette série de rencontres avec des parties prenantes clés du domaine lui a permis de se positionner comme une référence en matière d'éducation artistique francophone, capable d'anticiper les tendances internationales et d'adapter les pratiques émergentes au contexte canadien.



Samantha Levy lors des stages de perfectionnement professionnel de l'Association des théâtres francophones du Canada à Winnipeg (Manitoba), décembre 2025. Photo : Vincent Blais | Gracieuseté : ATFC

Marie-Christine Morin reçoit la Médaille de couronnement du Roi Charles III

Le 8 septembre 2025, au Centre national des arts (CNA), Marie-Christine Morin a reçu la Médaille de couronnement du Roi Charles III, une distinction honorifique décernée à des personnes qui contribuent de manière exceptionnelle à la société canadienne par leur engagement et leurs réalisations.

La médaille a été remise par M^{me} Michelle Chawla, directrice et chef de la direction du Conseil des arts du Canada (CAC), dans le cadre de la soirée d'ouverture de l'événement Zones théâtrales.

Le CAC a proposé la candidature de Marie-Christine Morin avec le soutien de Patrimoine canadien et des institutions fédérales en culture, Téléfilm Canada, l'Office national du film du Canada, le Centre national des arts et la Société Radio-Canada. Ces partenaires sont signataires de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire, pilotée par la FCCF depuis 25 ans.

UN ENGAGEMENT RECONNU

Cette reconnaissance souligne la rigueur, le leadership et le sens politique de Marie-Christine Morin, notamment lors de la négociation des deux dernières versions de l'Entente de collaboration.

L'honneur décerné à Marie-Christine Morin rejaille sur les membres du grand réseau de la FCCF et sur son équipe dévouée du bureau national, qui œuvrent en continu au développement du secteur, ainsi que sur toute la communauté artistique et culturelle franco-canadienne et acadienne.



Marie-Christine Morin entourée de membres de son équipe lors de la remise de la Médaille de couronnement du Roi Charles III à Ottawa, septembre 2025. Photo : Dany Lepage



AXE 2

Concertation et mobilisation

Cette année encore, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) a poursuivi ses efforts de concertation et de mobilisation auprès de son réseau. Elle a notamment renforcé les liens entre les organismes artistiques et culturels en francophonie canadienne et acadienne, soutenu la circulation de l'information dans l'ensemble du réseau, et engagé une action mobilisée et cohérente autour des priorités communes du secteur.

En 2025-2026, la FCCF a utilisé diverses stratégies pour **sonder ses membres et son écosystème afin d'identifier des priorités sectorielles** à la fois éclairées et représentatives des réalités sur le terrain.

Elle a aussi misé sur le **développement de plusieurs ressources destinées à ses membres afin de les outiller dans leurs représentations politiques**, incluant une boîte à outils utile en contexte électoral et postélectoral, et un webinaire sur l'impact économique des arts et de la culture en francophonie canadienne.

Par ailleurs, elle a **fourni des conseils et de l'accompagnement** dans la résolution d'enjeux propres à ses membres, ainsi que dans le cadre de l'étude du Comité OLLO, mentionnée précédemment.

En organisant plusieurs activités de concertation et en maintenant des échanges continus avec ses membres, la FCCF a veillé à ce que **l'information, la compréhension des enjeux, les stratégies et les meilleures pratiques soient partagées au sein du réseau.**

Enfin, l'équipe du bureau national a activement contribué au **renforcement des capacités individuelles et collectives, et encouragé le développement de solutions durables** face aux enjeux émergents du secteur.



Le réseau de la FCCF rassemblé lors du Forum national des membres, à Ottawa, janvier 2026. Photo : Dany Lepage

Une concertation en continu du réseau de la FCCF

La concertation continue du réseau de membres de la FCCF s'est traduite cette année par plusieurs rencontres, notamment :

- la **Table des organismes artistiques (TOA)** et la **Table des organismes culturels (TOC)** ;
- le **Forum des membres**, tenu en janvier 2026 à Ottawa ;
- les **Jassettes du réseau** de l'automne 2025 et du printemps 2026 ;
- la **rencontre virtuelle des présidences des organismes membres**, en janvier 2026.

Ces moments d'échanges ont permis d'aborder des sujets aussi variés que l'intelligence artificielle et l'utilisation de données en appui à la circulation des œuvres et des artistes, et de mobiliser le réseau élargi de la FCCF lors des élections fédérales 2025.

LES MOMENTS FORTS

- **L'atelier sur le rôle du passeur culturel**, tenu lors du Forum des membres, qui a nourri l'organisation de l'atelier présenté lors du Sommet sur l'éducation artistique ([voir Focus 3, p. 55](#)).
- **L'atelier sur la circulation des œuvres et des artistes**, organisé lors du Forum des membres, qui a réuni des membres et des représentant-e-s de l'ensemble des partenaires de l'Entente de collaboration 2024-2028.
- **L'adhésion de l'Assemblée francophone du Nunavut** en tant que membre de la FCCF, ce qui a permis à la FCCF d'atteindre une pleine représentativité géographique à l'échelle nationale.

L'Entente de collaboration avec les institutions fédérales en culture

UN SOUTIEN ACCRU AUX TRAVAUX DÉCOULANT DE L'ENTENTE DE COLLABORATION

Pendant une partie de l'année 2025-2026, la FCCF a bénéficié de l'appui d'une personne-ressource entièrement dédiée au soutien des activités liées à l'[Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire](#).

Grâce à cet appui, la FCCF a accompagné de manière plus soutenue les initiatives découlant des divers mécanismes de l'Entente, notamment en appuyant la recherche et la préparation de ses membres en amont des réunions des groupes de travail disciplinaires, tout en assurant des communications et des suivis plus fréquents avec ses partenaires.

L'annonce de la fin du financement octroyé par Patrimoine canadien pour l'embauche de cette ressource dédiée à l'Entente de collaboration soulève de vives inquiétudes.

UN FINANCEMENT POUR DES PROJETS DE RECHERCHE

Une autre particularité de l'année 2025-2026 a trait au financement, par la FCCF et Patrimoine canadien, de mandats de recherche auprès de cinq de ses membres (ANIM, AGAVF, RACCORD, REFC, ATFC).

Dans le cadre de cette initiative, les membres concernés ont pu disposer de fonds additionnels pour réaliser de l'analyse de données et des projets de recherche répondant à leurs besoins.

L'aide soutenue à la production de données probantes spécifiques au secteur fait partie des mesures positives recherchées. Ces données contribuent directement au positionnement des besoins et à la compréhension des spécificités de diverses disciplines artistiques.



Rencontre bilatérale avec Téléfilm Canada, l'APFC et le RACCORD, février 2026. Photo : Téléfilm Canada

LES DONNÉES PROBANTES AU CŒUR DES RENCONTRES BILATÉRALES

Cette année, des rencontres bilatérales se sont tenues avec la Direction générale des langues officielles (DGLO) de Patrimoine canadien (20 octobre 2025), ainsi qu'avec l'Office national du film (23 février 2026) et Téléfilm Canada (25 février 2026).

Un grand constat s'est dégagé de ces rencontres : **les données probantes occupent une place centrale dans les travaux découlant de l'Entente de collaboration.**

Que ce soit avant ou pendant ces rencontres, la FCCF a mené une analyse rigoureuse afin d'offrir à ses membres un portrait aussi détaillé que possible du financement et des soutiens offerts aux organismes, aux artistes, aux producteurs et aux productrices.

Ces échanges ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux qui génèrent des obstacles à la production de données précises et utiles au secteur artistique et culturel francophone. Ils ont aussi permis d'orienter les prochaines actions sur la question des données en appui au développement culturel durable.

DES EFFORTS POUR DIVERSIFIER LE FINANCEMENT DU RÉSEAU

Le 19 février 2026, la FCCF a été invitée pour la toute première fois à présenter l'écosystème des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne à deux groupes de travail interministériel, dont un sur la main-d'œuvre et le développement économique, et l'autre sur le rétablissement du poids démographique francophone.

La FCCF a profité de cette présentation devant un large public provenant de divers ministères fédéraux pour insister sur la nature horizontale des enjeux et des interventions effectuées par ses membres dans leurs communautés respectives.

La FCCF espère vivement que cette présentation appuiera ses efforts en matière de diversification du financement de son réseau, notamment auprès d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Des projets spéciaux pour la vitalité des communautés francophones

Cette année, la FCCF a réalisé, en partenariat, deux projets spéciaux visant à soutenir la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

PROGRAMME APIC : SOUTENIR L'EMPLOYABILITÉ DANS LE SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE

La FCCF a accompagné son partenaire, la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), dans une première vague de recrutement pour le programme de subvention salariale Apic. Destiné aux organismes dans les communautés francophones en situation minoritaire, le programme Apic offre des occasions d'apprentissage expérientiel aux jeunes dans les milieux artistique et culturel, ainsi que dans les domaines de la construction identitaire et de la participation citoyenne.

Soutenu par le [Plan d'action sur les langues officielles 2023-2028](#), le programme Apic a permis de subventionner 55 organismes, dont 73 % évoluent dans le secteur des arts et de la culture (40 postes).

Lors de la deuxième vague de recrutement, qui s'est conclue à la fin de l'année financière, 154 profils d'employeurs ont été jugés admissibles, dont la majorité (68 %) affirmait appartenir au secteur artistique et culturel. Ces employeurs ont déposé, au total, 98 demandes de subvention. Néanmoins, seuls 25 postes ont pu être financés, compte tenu de l'enveloppe financière disponible.

L'évaluation du programme Apic a confirmé les besoins en matière d'employabilité dans le secteur des arts et

de la culture, ainsi que le potentiel du programme à soutenir le développement professionnel et la rétention des talents au sein de la francophonie.

Le programme favorise aussi la création de nouveaux services, programmes ou activités qui contribuent à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

RÉSIDENCE EN GESTION CULTURELLE : UNE DEUXIÈME ÉDITION COURONNÉE DE SUCCÈS

En 2025-2026, la FCCF a lancé, en partenariat avec le Centre national des arts (CNA), la deuxième édition de la [Résidence en gestion culturelle](#), à l'intention des professionnel-le-s des arts de la scène en francophonie canadienne et acadienne. Une première cohorte a bénéficié du programme en mars 2025, suivie d'une autre en novembre 2025.

Pendant une semaine, les personnes participantes de chaque cohorte ont pris part à un parcours transformateur pour améliorer leurs pratiques, élargir leur réseau, dialoguer avec des artistes invité-e-s, échanger des connaissances et bénéficier de l'expertise du CNA pour développer leurs compétences en gestion culturelle.

Encore cette année, la Résidence en gestion culturelle a permis aux personnes participantes de développer leur confiance en elles, de solidifier leur motivation à poursuivre un parcours professionnel dans le secteur des arts et de la culture, et de prendre conscience de leur potentiel, de leurs ressources et de leur valeur dans un cadre humain, respectueux et bienveillant.



La Résidence en gestion culturelle au Centre national des arts, à Ottawa, novembre 2025. Photo : Craig Conoley | Gracieuseté : CNA



Rencontre bilatérale avec l'Office national du film du Canada, l'APFC et le RACCORD, février 2026. Photo : Téléfilm Canada

Des communications d'impact

En 2025-2026, la FCCF a réaffirmé son rôle d'ambassadrice pour le secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne grâce à des communications numériques et à des campagnes de relations publiques stratégiques et mobilisatrices.

Ces communications ont permis à la FCCF de mobiliser, d'inspirer et de mettre de l'avant une francophonie plurielle et inclusive tout en misant sur le développement culturel durable. Trois **campagnes de communication** ont permis à la FCCF de mobiliser son réseau élargi de membres et de partenaires autour d'événements stratégiques.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

- 52 publications sur Facebook et LinkedIn
- 37 619 vues, 1168 interactions et 21 partages sur les réseaux sociaux
- 9 infolettres
- 2 communiqués
- 2 webinaires

FORUM NATIONAL DES MEMBRES

- 14 publications sur Facebook et LinkedIn
- 17 500 vues, 900 interactions et 15 partages sur les réseaux sociaux
- 5 infolettres
- 1 communiqué
- 7 reportages

SOMMET PANCANADIEN SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

- 59 publications sur Facebook et LinkedIn
- 48 484 vues, 1315 interactions et 172 partages sur les réseaux sociaux
- 6 infolettres
- 1 communiqué
- 5 reportages

LES COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES EN CHIFFRES

- **941** publications sur toutes les plateformes
- **15 605** abonnements aux différents réseaux sociaux de la FCCF
- **113** infolettres envoyées à divers publics cibles auxquelles **6 372** personnes sont abonnées
- **49** reportages médiatiques sur la FCCF et ses projets phares
- **12** communiqués de presse



Proclamation de la *Loi sur le statut de l'artiste* à Fredericton (Nouveau-Brunswick), en décembre 2025. Photo : Marie-Line Morneau | Gracieuseté : AAAPNB

La FCCF toujours présente pour ses membres

En 2025-2026, la FCCF a participé à plusieurs grands rendez-vous de ses membres et a poursuivi le dialogue avec ses partenaires. Cette présence soutenue lui a permis de mieux comprendre les enjeux de son écosystème afin d'y faire face plus efficacement. La FCCF était notamment présente aux trois événements suivants.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR LES ARTS ET LA CULTURE

Cette année, la FCCF a eu le plaisir d'assister au Grand rassemblement organisé par l'Association acadienne des artistes professionnel·le·s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).

Cet événement majeur s'inscrivait dans le cadre du 20^e anniversaire des États généraux sur l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne. Il a contribué à alimenter la mise à jour de la Stratégie globale, qui accompagne ce projet de société unique en son genre depuis 2005.

À cette occasion, les partenaires de l'ensemble des secteurs de la société civile qui portent la stratégie ont peaufiné une nouvelle feuille de route pour orienter les actions sur la période 2026-2036.

LE STATUT DE L'ARTISTE RECONNU AU NOUVEAU-BRUNSWICK

La FCCF a aussi célébré le travail de longue haleine de l'AAAPNB, qui a abouti à l'adoption de la toute première *Loi sur le statut de l'artiste*, au Nouveau-Brunswick.

Cette avancée historique reconnaît officiellement les artistes comme des professionnel·le·s, en plus de mettre en œuvre des mesures concrètes pour encadrer les conditions de travail dans le secteur culturel.

DES SOLUTIONS STRUCTURANTES POUR LE SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL

La FCCF a eu la chance de participer à un colloque d'exception sur l'avenir des arts et de la culture francophones en Ontario, organisé par son membre, l'Alliance culturelle de l'Ontario (ACO), en partenariat avec le ministère des Affaires francophones (MAFO).

Tenu sur deux journées, l'événement a réuni l'ensemble du milieu associatif culturel de l'Ontario français, ainsi que de nombreux partenaires gouvernementaux. Le colloque a notamment permis d'identifier des solutions structurantes pour le rayonnement du secteur.

L'équipe de la FCCF est fière d'avoir contribué aux échanges tenus en amont de l'organisation du colloque, qui ont permis de guider sa conception. Cette rencontre historique a donné une nouvelle impulsion au milieu culturel et artistique pour les années à venir.

D'ailleurs, le leadership remarquable de l'ACO dans ce dossier continuera de porter ses fruits, puisqu'une suite à ce colloque est prévue dans deux ans.

LA FCCF ÉTAIT PRÉSENTE

- Forum des membres de l'Association des théâtres francophones du Canada (juin 2025)
- Lancement de la revue RACCORD (juillet 2025)
- Entente de collaboration entre l'Alliance des producteurs francophones du Canada et Téléfilm Canada (juillet 2025)
- 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien (septembre 2025)
- Journée d'étude de l'Alliance nationale de l'industrie musicale, sous le thème « Regards croisés sur la chanson francophone » (septembre 2025)
- Plénière des membres du RACCORD (novembre 2025)
- Remise du Prix Champlain 2026, organisé par le Regroupement des éditeurs franco-canadiens (février 2026)



Célébration du 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien, à Sudbury (Ontario), septembre 2025.
Photo : Léo Duquette | Gracuseté : Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Regards croisés : 20 ans de diversité culturelle

Le 12 janvier 2026, lors de son Forum des membres, la FCCF a tenu l'événement **Regards croisés : 20 ans de diversité culturelle** au Centre national des arts (CNA), à Ottawa. Organisée en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, cette grande rencontre a souligné le 20^e anniversaire de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

LA CULTURE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Deux conférences et un panel ont permis d'amorcer les réflexions autour du développement culturel durable.

- Les droits culturels : fondement du vivre-ensemble et de la diversité** — Cette conférence de Johanne Bouchard, experte en droits de la personne et droits culturels au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH-ONU), a mis en lumière le caractère essentiel des droits culturels et de la diversité pour la cohésion sociale et les droits de la personne.
- La culture comme objectif de développement durable** — Animée par John Crowley, président du Groupe PHGD et rédacteur principal d'un nouvel objectif de développement durable consacré à la culture, cette conférence a souligné le rôle indispensable de la culture, notamment dans l'identité, l'éducation et la transition écologique.
- Les Villes créatives de l'UNESCO : laboratoires du développement culturel durable** — Ce panel auquel ont participé Ivana Otašević, chargée de programme, Culture, à la Commission canadienne pour l'UNESCO, et Dominique Lemieux, directeur général de l'Institut canadien de Québec, a ouvert la discussion sur l'importance de la culture et de la créativité pour catalyser l'innovation, l'inclusion et la vitalité économique des communautés.



Sur scène, l'animatrice Marie-Julie Desrochers, directrice générale de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (à gauche), en compagnie de Johanne Bouchard et de John Crowley. Photo : Dany Lepage



Les dirigeantes de la FCCF entourées de l'animatrice et des conférencières et conférenciers. De gauche à droite : Johanne Bouchard, Marie-Julie Desrochers, Marie-Christine Morin, Nancy Juneau, John Crowley, Dominique Lemieux et Ivana Otašević. Photo : Dany Lepage

UN SUCCÈS ÉCLATANT

Animé par Marie-Julie Desrochers, directrice générale de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC), l'événement a réuni plus de 100 membres et partenaires de la FCCF, élu·e·s, responsables de décisions politiques et chef·fe·s de file du milieu des arts et de la culture.

Pour l'occasion, la FCCF a également eu le privilège d'accueillir les personnes suivantes :

- l'honorable Marc Miller, ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre des Langues officielles ;
- le sous-ministre du Patrimoine canadien, Francis Bilodeau ;
- l'honorable René Cormier, sénateur ;
- la députée d'Ottawa—Vanier—Gloucester, Mona Fortier ;
- le directeur du Secrétariat de la Commission canadienne pour l'UNESCO, David Schimpky ;
- la présidente et cheffe de la direction du Centre national des arts, Annabelle Cloutier ;
- la directrice et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, qui chapeaute la Commission canadienne pour l'UNESCO, Michelle Chawla.

« La culture et la diversité culturelle constituent des sources d'enrichissement pour l'humanité et contribuent de façon majeure au développement durable des villes, des établissements humains et des citoyens, en leur donnant les moyens de jouer un rôle actif et irremplaçable dans les initiatives de développement. »

– Organisation des Nations Unies



AXE 3

Développement et innovation

En 2025-2026, la Fédération culturelle canadienne-française a poursuivi avec détermination le développement et le renforcement de ses collaborations et partenariats intersectoriels. Elle a également innové par de nouvelles initiatives pour soutenir la vitalité du secteur artistique et culturel des communautés franco-canadiennes et acadienne.

En décembre 2025, la FCCF a lancé **Culture d'entreprise, une initiative de médiation culturelle** visant à favoriser l'intégration en emploi des personnes issues de l'immigration récente. En réunissant les secteurs culturel, économique et communautaire, ce projet propose une approche structurante et durable qui contribue à la vitalité des communautés et au développement économique des milieux francophones en situation minoritaire.

Tout au long de l'année, la FCCF a également **positionné l'éducation artistique comme un élément clé du parcours éducatif des jeunes francophones au pays**, notamment avec la tenue du tout premier Sommet pancanadien sur l'éducation artistique. À travers ses

initiatives en éducation, soit La ruchée, PassepART et ImmersART, elle a continué de déployer une action cohérente pour renforcer l'impact de l'éducation artistique dans les milieux et contribuer au rayonnement des arts et de la culture en français partout au pays.

Enfin, la FCCF a consolidé ses initiatives numériques, soit L'accélérateur TADA et La bande numérique, au sein de la **nouvelle Direction de l'innovation et des partenariats numériques**, renforçant ainsi sa capacité à faire face aux enjeux de transformation numérique. Elle a également lancé la stratégie Impulsion 2030, qui propose une vision commune et des objectifs concrets pour accompagner durablement la transition numérique du réseau.



L'artiste Mique Michelle, lors du 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien, à Sudbury (Ontario), septembre 2025. Photo : Leo Duquette | Gracieuseté : ACO

Partenariats, collaborations et travail intersectoriel

Cette année, la FCCF a noué, entretenu et approfondi des collaborations et des partenariats intersectoriels partout au pays. Elle a notamment maintenu un dialogue constant sur les enjeux propres à sa mission tout en assurant la création de liens solides au-delà de son réseau.

La FCCF a participé à plusieurs événements qui lui ont permis de mettre de l'avant le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne :

- Mobilisation Franco (mai 2025)
- Journée francophonie T.-N.-L. (mai 2025)
- Gala Trille Or (juin 2025)
- Assemblée générale annuelle de la FCFA du Canada (juin 2025)
- Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle (juin 2025)
- Assemblée générale annuelle de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (septembre 2025)
- Assemblée générale annuelle de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (septembre 2025)

- Remise du Prix d'Excellence de Réseau Presse (septembre 2025)
- Une chanson à l'école, événement d'ouverture des Journées de la culture organisées par Cuture pour tous (octobre 2025)
- Célébration du 50^e anniversaire de la FCFA du Canada (décembre 2025)
- Colloque arts et culture Ontario francophone (février 2026)

UN WEBINAIRE SUR LE NOUVEAU PORTAIL DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

En octobre 2025, la FCCF, en collaboration avec le Conseil des arts du Canada (CAC), a offert à ses membres et à son réseau élargi un webinaire sur mesure visant à faire découvrir et rayonner le nouveau portail de demandes de subventions du CAC dans l'écosystème artistique et culturel de la francophonie canadienne et acadienne. Les artistes et les organismes artistiques culturels de partout au pays ont ainsi pu en apprendre davantage sur les programmes de subventions du CAC et obtenir des conseils pratiques pour naviguer avec aisance sur le nouveau portail.



Mobilisation franco, Montréal, mai 2025. Photo : Jean Rodier



Les arts et la culture au service de l'intégration et de la rétention en milieu d'emploi multiculturel

Culture d'entreprise est une initiative pancanadienne de médiation culturelle portée par la FCCF, en partenariat avec **Culture pour tous** et le **Conseil des ministres sur la francophonie canadienne**, et avec le soutien du **gouvernement du Canada**. Elle vise à augmenter la rétention des employé·e·s nouvellement arrivé·e·s au pays, à accroître leur sentiment d'appartenance à leur culture francophone et à soutenir leur participation active à la vie locale.

Le 1^{er} décembre 2025, la FCCF a lancé Culture d'entreprise, une initiative novatrice qui mise sur la médiation culturelle pour favoriser l'intégration et la rétention des personnes issues de l'immigration francophone au sein de leur milieu d'emploi et de leur communauté.

Dans un contexte où le développement économique est intimement lié à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire, ce projet vient concrétiser les ambitions de la FCCF, qui aspirait depuis plusieurs années à travailler de plus près avec le secteur économique.

UNE COLLABORATION INTERSECTORIELLE

Avec Culture d'entreprise, la FCCF ouvre une nouvelle voie de collaboration entre le milieu des arts et de la culture, le monde des affaires et les organismes d'accueil des personnes nouvellement arrivées.

Le projet prend la forme de formations et d'interventions en médiation culturelle menées directement au sein des milieux de travail. Il propose des activités artistiques aux équipes multiculturelles afin de faciliter la compréhension mutuelle et la création de liens significatifs entre collègues.



Atelier de médiation culturelle à la Coop IGA de Dieppe (Nouveau-Brunswick), mars 2026. Photo : Iza Smith

Chaque initiative de médiation culturelle mise également sur le développement d'outils de communication, dont une boîte à outils numérique, afin d'assurer un accompagnement optimal du milieu d'emploi et de permettre aux communautés francophones de s'approprier le projet de manière autonome pour faire vivre Culture d'entreprise au sein d'autres organisations.

UN DÉPLOIEMENT D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Culture d'entreprise se déploiera sur trois ans. Au total, 16 milieux d'emploi dans les 12 provinces et territoires du pays où le français est en situation minoritaire accueilleront des activités de médiation culturelle afin de créer des environnements propices à l'épanouissement culturel, social et professionnel des personnes nouvellement arrivées.

UN PROJET STRUCTURANT ET DURABLE

Chaque initiative de médiation culturelle proposée par Culture d'entreprise repose sur une collaboration intersectorielle réunissant les secteurs culturel, économique et communautaire.

Ces secteurs sont représentés au sein d'un comité de projet afin d'assurer une réponse adaptée aux besoins locaux. Un-e artiste, sélectionné-e sur recommandation d'un organisme culturel local et formé-e à la médiation culturelle, anime les activités dans le milieu d'emploi.

À terme, Culture d'entreprise aura **outillé les communautés** où se seront déroulées les initiatives, afin qu'elles puissent reproduire ce type de projet auprès d'autres entreprises. Ce projet structurant aura ainsi des impacts positifs et durables sur l'économie et la vitalité des communautés franco-canadiennes et acadienne.

LES PREMIERS MILIEUX D'EMPLOI À ACCUEILLIR L'INITIATIVE

Trois milieux d'emploi ont pu bénéficier du projet depuis le lancement de Culture d'entreprise, en décembre 2025.

La Coop IGA de Dieppe, au Nouveau-Brunswick, a mis en œuvre la démarche en choisissant de rallier son équipe autour de la discipline de la danse. Les ateliers, menés en mars 2026, sont issus d'une concertation de plusieurs partenaires du milieu, dont le Centre des arts de Dieppe, le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick, le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des personnes immigrantes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et l'artiste en danse Chantal Beaudoin.

« Investir dans la diversité et l'intégration, c'est investir dans la force et la cohésion de notre équipe. Culture d'entreprise nous offre les outils pour transformer cette vision en réalité concrète. »

– Denis Rioux, directeur général de la Coop IGA de Dieppe

La Boulangerie St-Pierre, située dans la communauté de St-Pierre-Jolys, au Manitoba, est le deuxième milieu d'emploi ayant accueilli Culture d'entreprise en 2025-2026. L'équipe multiculturelle de la boulangerie a choisi les arts visuels afin de réaliser les activités artistiques qui se dérouleront au printemps 2026.

Une troisième initiative s'est confirmée à **Timmins, au Nord de l'Ontario, au sein de la Caisse Alliance – Centre de services de Timmins**. Les ateliers seront réalisés au printemps 2026 et porteront sur un projet artistique de balado.

LA MÉDIATION CULTURELLE, UN MOTEUR PUISSANT D'APPARTENANCE, D'INNOVATION ET DE VITALITÉ POUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

La démarche de médiation culturelle de Culture d'entreprise est élaborée en partenariat avec l'organisme Culture pour tous, qui a développé une expertise unique en la matière.

En s'appuyant sur des ateliers participatifs qui favorisent la reconnaissance des parcours d'immigration et le dialogue interculturel, la médiation culturelle crée des espaces d'échanges et de créativité où la diversité devient une source de fierté, d'innovation et de bien-être au travail. En valorisant les parcours et les talents de chaque personne, elle contribue à la création de milieux de travail inclusifs, dynamiques et durables.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE CULTURE D'ENTREPRISE

Pour concrétiser le projet Culture d'entreprise, la FCCF a :

- mis sur pied une équipe complète pour opérationnaliser le projet;
- développé une stratégie de communication complète;
- effectué le lancement de presse du projet;
- lancé deux initiatives du projet, une à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, et l'autre à St-Pierre-Jolys, au Manitoba;
- développé de nouveaux partenariats avec les parties prenantes locales de trois communautés francophones;
- conçu de nombreux outils de communication, dont l'image de marque, du matériel promotionnel et des outils pédagogiques;
- participé à des rencontres stratégiques avec des partenaires nationaux et locaux pour contribuer aux réflexions entourant l'enjeu du maintien durable des personnes immigrantes au sein des communautés franco-canadiennes et acadienne du pays, et faire connaître Culture d'entreprise.



Atelier de médiation culturelle à la Coop IGA de Dieppe (Nouveau-Brunswick), mars 2026. Photo : Iza Smith



Lancement de Culture d'entreprise à Dieppe (Nouveau-Brunswick), décembre 2025. De gauche à droite : Michel Vallée, président-directeur général de Culture pour tous, Denis Rioux, directeur général de la Coop IGA de Dieppe, Robert Gauvin, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick, Nancy Juneau et Marie-Christine Morin, de la FCCF, et Sylvie Painchaud, directrice générale du CMFC. Photo : Cindy Duclos Photography

Culture d'entreprise en 2025-2026

2 | lancements
de presse

1 400

vues sur la
page web dédiée

14

articles de presse
et reportages

1 700+

interactions sur Facebook
et LinkedIn en lien avec les
publications

22 000

vues sur Facebook et LinkedIn
pour les publications originales

Éducation artistique : au cœur du développement culturel durable

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

L'année 2025-2026 a marqué un tournant majeur pour la FCCF en éducation artistique. D'abord, dans la continuité du mémoire *Une place de choix pour l'art à l'école*, la FCCF a franchi une nouvelle étape avec l'organisation du **premier Sommet pancanadien sur l'éducation artistique** (voir Focus 3, p. 55), qui a réuni un écosystème national autour d'une réflexion commune sur l'avenir des arts en éducation.

Parallèlement, elle a poursuivi et renforcé sa présence dans les espaces clés de concertation, notamment au sein du **Comité tripartite en éducation et de la Table nationale en éducation**, contribuant ainsi activement à positionner l'éducation artistique comme un enjeu structurant.

La FCCF a continué d'assurer la **présidence du comité sur les capacités éducatives**, responsable de suivre la mise en œuvre du chantier sur les capacités éducatives du Plan stratégique pour l'éducation de langue française (PSELF).

UNE PRÉSENTATION MARQUANTE DEVANT LE COMITÉ TRIPARTITE

La FCCF a présenté le mémoire *Une place de choix pour l'art à l'école* devant les membres du Comité tripartite, le 6 mai 2025, à Edmonton. Cette rencontre, réunissant des acteur-trice-s communautaires ainsi que des personnes représentant les ministères de l'Éducation de 12 provinces et territoires, a permis d'inscrire l'éducation artistique au cœur d'un dialogue stratégique national.

Une matinée complète a été consacrée à croiser les objectifs du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) avec le potentiel de l'éducation artistique, en s'appuyant sur des données probantes.

Cette réflexion s'est poursuivie par une expérience artistique et culturelle, rendue possible grâce à un financement de l'initiative PassepART (voir Axe 3, p. 47) ainsi qu'à la collaboration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et du Conseil scolaire Centre-Nord de l'Alberta. Une causerie réunissant des élèves, des membres du personnel enseignant et des organismes communautaires a également contribué à la réflexion.

Ensemble, ces voix ont concrètement fait écho aux constats du mémoire : **l'éducation artistique constitue un levier puissant pour la réussite scolaire, la vitalité linguistique, le développement identitaire et le sentiment d'appartenance.**

UNE PARTICIPATION ACTIVE À DES CONGRÈS ET COLLOQUES

Cette année, la FCCF a également fait rayonner l'éducation artistique en présentant ses travaux dans de nouveaux espaces. Elle était notamment présente lors de ces événements :

- Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), mai 2025
- Colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne, novembre 2025
- Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), octobre 2025
- Assises européennes sur l'éducation artistique et culturelle, octobre 2025
- Congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), octobre 2025
- Congrès annuel de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI), novembre 2025

UNE VISION INTÉGRÉE DE L'ACTION ÉDUCATIVE

Cette année, la FCCF a **consolidé sa vision intégrée de l'action éducative** et affirmé une approche cohérente, complémentaire et structurante pour agir à différents niveaux du système éducatif, après avoir réuni, en 2024-2025, les initiatives La ruchée, PassepART et ImmersART au sein d'une même direction.

Cette approche s'est enrichie de nouveaux projets, notamment en petite enfance et en immersion française (voir *La ruchée*, p. 42).

L'action de la FCCF s'inscrit aujourd'hui pleinement dans une logique de **continuum éducatif, de la petite enfance jusqu'à la formation postsecondaire et continue**. Cette approche intégrée renforce l'impact de l'éducation artistique dans les milieux et fait rayonner les arts et la culture en français partout au pays.



la ruchée

labo d'éducation artistique

Un espace en constante évolution pour soutenir l'éducation artistique

Le laboratoire d'éducation artistique La ruchée développe les capacités pour l'enseignement des arts ou par les arts, en concevant des services et des solutions pour l'ensemble du continuum éducatif. En 2025-2026, La ruchée a franchi une étape déterminante de son développement. Après plusieurs années consacrées à la conception, à l'expérimentation et au déploiement de ses initiatives, elle a complété avec succès sa phase 3 (2024-2026), soit la mise à l'échelle et la validation des méthodes et des processus de mise en œuvre.

DE L'EXPÉRIMENTATION LOCALE À L'IMPACT NATIONAL

Un premier **ensemble d'outils et de services**, notamment le programme de mentorat, le programme de conception d'activités pédagogiques artistiques (CAPA) et l'atelier *Bâtir la confiance créative*, ont ainsi été consolidés et s'inscrivent désormais dans une logique de **modèles structurés et transférables**.

Cette étape a permis de confirmer que les programmes de La ruchée sont non seulement pertinents, mais également **reproductibles à l'échelle nationale**, et qu'ils obtiennent des résultats constants. En effet, ces programmes se basent sur des processus rigoureux de formation, d'accompagnement et d'assurance qualité.

Fort de ces acquis, le laboratoire La ruchée amorce maintenant une nouvelle phase pour ses programmes ayant complété leurs cycles de développement : celle du transfert et de la reproduction. Cette prochaine étape permettra d'outiller les réseaux partenaires et d'assurer une plus grande accessibilité et un déploiement élargi des pratiques en éducation artistique.

La ruchée demeure ainsi fidèle à sa nature de laboratoire : un espace en évolution continue, où de nouvelles initiatives émergent pendant que d'autres atteignent leur pleine maturité. Au-delà du développement de projets, le laboratoire d'éducation artistique structure et fait évoluer une méthode reproductible, pouvant être déployée à l'échelle nationale, tout en continuant à innover.

En 2025-2026, La ruchée a :

- finalisé ses contenus de formation des prestataires de services ;
- déployé ses programmes dans 13 provinces et territoires ;
- confirmé la qualité et la cohérence de son offre à l'aide d'indicateurs de performance robustes.

DES RÉSULTATS QUI DÉMONTRENT LA PERTINENCE DES ACTIVITÉS DE LA RUCHÉE

Au cours de l'année, le laboratoire d'éducation artistique a poursuivi le déploiement opérationnel de ses activités en consolidant son impact sur le terrain.

Au total, La ruchée a réalisé **plus de 250 accompagnements directs**, auxquels s'ajoute une offre numérique en forte croissance, avec **plus de 1000 comptes actifs sur la plateforme de La ruchée**.

Les retours des milieux sont constants et convergents : les activités de La ruchée renforcent la confiance du personnel enseignant, facilitent l'intégration des arts en classe et transforment concrètement les pratiques pédagogiques.

Ces résultats, observés dans différents contextes, confirment la solidité du modèle de La ruchée et sa capacité à générer un impact durable.

LA BANQUE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ARTISTIQUES : UN MODÈLE UNIQUE DE MUTUALISATION

La **Banque de ressources pédagogiques artistiques** constitue un espace numérique novateur qui centralise et valorise des ressources pédagogiques de qualité pour l'apprentissage des arts ou par les arts.

La Banque permet :

- **de mettre en lumière des contenus pertinents et validés**, prêts à l'emploi pour le personnel enseignant ;
- **de renforcer et d'enrichir le matériel pédagogique** de façon ciblée, tout en optimisant l'usage des fonds publics ;
- **de faciliter le quotidien du personnel enseignant** en lui offrant un accès rapide à des ressources francophones fiables et adaptées à ses besoins.

Cette initiative répond à un besoin clair : le personnel enseignant manque de temps pour rechercher, sur une multitude de sites, des ressources pédagogiques adaptées à sa réalité. De leur côté, les partenaires cherchent à maximiser la visibilité de leurs contenus et à toucher directement le personnel éducatif. La Banque offre ainsi un **modèle partenarial gagnant-gagnant** qui

favorise la diffusion et l'usage des meilleures pratiques en éducation artistique partout au pays.

Plus de 300 ressources sont désormais accessibles sur la plateforme de La ruchée. Au-delà de ce nombre, la **dimension de mutualisation et de découvrabilité** constitue la force de ce projet. En rassemblant des contenus provenant de divers partenaires, la Banque réduit la fragmentation des données et augmente l'accès à des outils pédagogiques de qualité.

UNE OUVERTURE VERS L'IMMERSION

Cette année, le laboratoire La ruchée a également étendu la portée de ses actions en contexte d'immersion, grâce à un premier partenariat avec le Centre d'excellence pour l'apprentissage des langues du Nouveau-Brunswick.

Ce partenariat a permis de tester, pour la première fois, les programmes de La ruchée dans le contexte d'apprentissage du français langue seconde.

Cette initiative marque une première étape vers un élargissement de l'offre de services de La ruchée, avec l'objectif de rejoindre de nouveaux publics, de soutenir le développement durable de l'éducation artistique en français et d'en faire un pilier de la vitalité francophone au Canada.



Projet interdisciplinaire du programme de conception d'activités pédagogiques artistiques de La ruchée, animé par l'artiste Gyaume Boulianne, au Campus secondaire catholique Saint-Jean-Baptiste, à Ottawa (Ontario). Photo : Tatyana Lapointe



Projet interdisciplinaire du programme de conception d'activités pédagogiques artistiques de La ruche, animé par l'artiste Joey Robin Haché à l'École Saint-Jacques, à Edmundston (Nouveau-Brunswick). Photo : Melissa Oakes

La ruche en 2025-2026

14

projets réalisés découlant du programme CAPA

9

activités virtuelles de la communauté de pratique, dont 3 en partenariat avec Arts Vivants, du Centre national des arts

12

ateliers *Bâtir la confiance créative* offerts pour une troisième année

21

personnes accompagnées en mentorat



Faire vivre la francophonie grâce aux arts dans les écoles d'immersion

Le programme de microsubventions **ImmersART** vise à financer des activités artistiques, culturelles et patrimoniales en français, dans les écoles intermédiaires et secondaires offrant des programmes d'immersion française au Canada. La phase 1 du programme, géré par la FCCF et financé par le ministère du Patrimoine canadien, s'étend de 2024 à 2028.

En 2025-2026, pour sa deuxième année d'opération, le programme de microsubventions ImmersART a suscité une forte demande. Cette demande témoigne du besoin réel du milieu éducatif pour des initiatives favorisant une plus grande intégration de l'art, de la culture et du patrimoine francophones dans les parcours des élèves en immersion française.

UNE PRÉSENCE ACTIVE ET STRATÉGIQUE

Sur le terrain, l'équipe de la Direction des initiatives en éducation a multiplié les occasions de rencontres et de rayonnement, notamment grâce à sa participation à des événements stratégiques, comme celui de l'**Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI)**. La FCCF était présente en tant que partenaire de l'événement et sa présidente, Nancy Juneau, y a prononcé une allocution émouvante.

La présence de la FCCF à des événements stratégiques a notamment permis de **mettre en lumière l'impact concret du programme ImmersART**, de renforcer les liens avec ses partenaires et de se positionner comme un acteur clé dans le développement de l'immersion en français.

Le 2 décembre dernier, la FCCF a d'ailleurs présenté à la Table nationale en français langue seconde (TNFLS) le potentiel de l'éducation artistique pour le développement du bilinguisme et l'appropriation de la langue française. La FCCF y a exposé le programme ImmersART et les résultats de sa première année d'opération.

ImmersART s'appuie également sur des partenariats structurants avec des organisations telles que Canadian Parents for French, Le français pour l'avenir et l'ACPI, contribuant ainsi à élargir sa portée et à renforcer son positionnement.

ImmersART permet de :

- renforcer les liens entre les milieux scolaires et communautaires ;
- faire rayonner les artistes francophones auprès de nouveaux publics ;
- stimuler l'intérêt des élèves pour la langue française.

À plus long terme, ces expériences contribuent à nourrir une relation positive à la langue et à la culture, ainsi qu'à renforcer les bases du bilinguisme et de la vitalité des communautés francophones.

UNE FRANCOPHONIE VIVANTE

Au-delà des chiffres, ce sont les témoignages des milieux qui illustrent le mieux l'impact d'ImmersART : des élèves qui découvrent pour la première fois des artistes francophones, qui s'expriment en français, qui s'engagent et qui développent une curiosité envers la langue française aussi bien que les cultures qui l'animent. ImmersART s'impose ainsi comme un **levier concret pour faire vivre la francophonie dans les écoles d'immersion**.

« Quand un jeune découvre le français par la musique, le théâtre, les arts visuels ou la rencontre d'un artiste, la langue prend vie. Elle cesse d'être une matière scolaire et devient un espace d'émotion, de plaisir et de **connexion humaine**. »

— Nancy Juneau, présidente de la FCCF, lors du congrès national en immersion française de l'ACPI



L'activité La vie est musique, à l'école Polson Park, à Kingston (Ontario). Photo : Gemu

ImmersART en 2025-2026

335 | activités

453 | écoles
participantes

62 | organismes
impliqués

72 304 | élèves
rejoints

753 000 \$ | en microsubventions
versées



Renforcer le sentiment d'appartenance au français grâce aux arts

Le programme de microsubventions **PassepART** fait vivre aux élèves de la maternelle à la 12^e année des expériences artistiques, culturelles et patrimoniales enrichissantes, partout au Canada. Administré par la FCCF et financé par le ministère du Patrimoine canadien, il a pris son envol en 2019, et poursuit actuellement sa phase 2, qui s'étirera jusqu'en 2028.

Année après année, le programme de microsubventions PassepART continue de connecter les écoles et les organismes culturels, facilitant l'accès à des expériences artistiques significatives pour les élèves des communautés francophones en situation minoritaire.

UNE ANNÉE DE MATURITÉ ET DE STABILITÉ

Pour sa septième année d'activités, **PassepART** est demeuré un pilier de l'action éducative de la FCCF. En 2025-2026, le programme a poursuivi son développement tout en maintenant une **visibilité constante auprès des milieux éducatifs et communautaires**, par exemple grâce à sa participation aux congrès de l'ACELF et de la FNCSF, ainsi qu'à d'autres événements de réseautage.

L'équipe de PassepART poursuit en parallèle le développement de ses partenariats en consolidant un réseau de champion-ne-s au sein des conseils scolaires et en soutenant les organismes offrant des activités artistiques, culturelles et patrimoniales, grâce à des outils et à des communications ciblées. PassepART poursuit par ailleurs ses efforts pour renforcer ses mécanismes d'évaluation et d'amélioration continue.

Encore cette année, PassepART a :

- démontré l'efficacité de son modèle de microfinancement ;
- confirmé la pertinence de l'action de la FCCF en éducation artistique ;
- consolidé ses effets structurants sur les milieux éducatifs.

Par sa constance, son envergure et son approche partenariale, PassepART incarne la crédibilité et la pérennité de l'action éducative de la FCCF et contribue de manière tangible à renforcer les liens entre culture, éducation et communauté, partout au pays.

Au-delà des chiffres, les retombées de PassepART sont significatives :

- renforcement des liens entre les milieux scolaires et communautaires ;
- développement du sentiment d'appartenance à la francophonie ;
- soutien à la diversité et à l'accessibilité des expériences culturelles ;
- valorisation de l'éducation artistique comme levier structurant pour le parcours des élèves.



Atelier de découverte de l'univers du doublage à l'école secondaire publique Le Sommet, à Hawkesbury (Ontario), animé par MASC.
Photo : École secondaire publique Le Sommet

PassepART en 2025-2026

435 | activités

761 | écoles
participantes

158 | organismes
impliqués

111 388 | élèves
rejoints

1 221 000 \$ | en microsubventions
versées

Innovation et partenariats numériques : soutenir la transformation du secteur

En juin 2025, la FCCF a franchi une étape importante en créant la **Direction de l'innovation et des partenariats numériques**, un pôle stratégique conçu pour renforcer l'agilité organisationnelle et soutenir l'évolution du secteur artistique et culturel francophone face aux transformations technologiques.

Placée sous la responsabilité de **Sven Buridans**, cette nouvelle division a pour mission de consolider les initiatives numériques existantes tout en développant des collaborations intersectorielles et interrégionales essentielles à la vitalité du réseau.

Dans un contexte où les données, l'expérimentation et l'innovation deviennent des leviers incontournables pour le secteur artistique et culturel francophone, cette nouvelle direction dote la FCCF d'une capacité renforcée d'analyse, de coordination et de mobilisation autour des enjeux de transformation numérique. Elle joue également un rôle clé dans le développement d'alliances structurantes pour assurer la souveraineté culturelle et la diversité des expressions francophones dans l'environnement numérique.

La Direction de l'innovation et des partenariats numériques supervise **L'accélérateur TADA** et **La bande numérique**, deux programmes phares de la FCCF.

Ce nouvel arrimage offre à la FCCF une meilleure cohérence stratégique entre les actions de terrain, l'innovation appliquée et la représentation politique des enjeux numériques du secteur en lien direct avec son **Plan stratégique 2025-2030**.

DES REPRÉSENTATIONS DÉTERMINANTES EN 2025-2026

Au cours de l'année, la Direction de l'innovation et des partenariats numériques a assuré plusieurs représentations clés pour promouvoir la stratégie Impulsion 2030 et les priorités numériques du secteur :

- **Participation à deux panels organisés par la Chaire UNESCO, IVADO et Obvia** (octobre et décembre 2025). Ces événements ont permis à la FCCF de contribuer à l'élaboration de recommandations majeures sur la souveraineté culturelle numérique et de renforcer des liens essentiels avec le milieu de la recherche appliquée.
- **Présence à l'événement d'envergure Valoriser la créativité humaine à l'ère de l'IA**, organisé par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC) (février 2026).
- **Participation au premier Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture** (mars 2026), tenu à Banff, en Alberta, et organisé par Patrimoine canadien (PCH) et Innovation, Science et Développement économique Canada (ISDE). La FCCF a pris part au panel « Protéger », appuyant les principes de la CDEC pour une IA responsable, tout en soulignant l'importance d'investissements structurants pour les OBNL culturels.



Sven Buridans, de la FCCF (deuxième à partir de la droite), lors du Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture, à Banff (Alberta), mars 2026. Photo : Centre des arts de Banff



impulsion

2030

Une stratégie numérique pour le secteur artistique et culturel francophone canadien et acadien

En mars 2026, la FCCF a lancé **Impulsion 2030**, la première stratégie numérique nationale conçue par et pour le secteur artistique et culturel francophone canadien et acadien.

Élaborée à partir d'une vaste démarche participative et d'analyses sectorielles approfondies avec le réseau de membres de la FCCF, Impulsion 2030 propose une vision commune visant à accompagner durablement la transition numérique du réseau.

La mise en œuvre d'Impulsion 2030 adopte une approche agile et itérative, soutenue par des plans d'action annuels élaborés en collaboration avec les membres.

Cette démarche marque une étape déterminante dans la structuration des initiatives numériques du réseau et ouvre la voie à une transformation durable et coordonnée, essentielle pour agir sur la découvrabilité, les infrastructures numériques, la souveraineté culturelle et les impacts croissants de l'intelligence artificielle.

Survol de la stratégie

DEUX OBJECTIFS TRANSVERSAUX

A

Bâtir une culture de la donnée probante

B

Positionner le secteur culturel au cœur du numérique

QUATRE CHANTIERS CLÉS

Chantier 1

Agir sur les politiques publiques

Chantier 2

Renforcer les compétences et les capacités

Chantier 3

Développer des alliances structurantes

Chantier 4

Soutenir la recherche et l'innovation

accélérateur

TADA

Une phase 2 axée sur la consolidation

L'accélérateur TADA réunit des acteur-trice-s du secteur culturel du Québec ainsi que des communautés francocanadiennes et acadienne afin de créer des espaces de dialogue, de favoriser les rencontres et de stimuler les collaborations partout au Canada.

UNE INITIATIVE QUI RENFORCE LES CAPACITÉS DU SECTEUR ARTISTIQUE ET CULTUREL FRANCOPHONE

L'accélérateur TADA contribue à renforcer les capacités du milieu culturel en français autour de deux axes stratégiques :

- la **valorisation des données**, pour accroître la découvrabilité et renforcer les capacités numériques ;
- la **circulation des expertises**, pour mutualiser l'innovation culturelle et organisationnelle au sein de la francophonie pancanadienne.

UNE NOUVELLE PHASE POUR CONSOLIDER ET AMPLIFIER L'IMPACT

Fort des apprentissages de ses premières années d'activités, L'accélérateur TADA a entamé cette année la phase 2 de son développement, qui s'appuie sur le [rapport d'analyse de sa phase 1](#) ainsi que sur les résultats de l'[étude d'impact du Centre de leadership et d'évaluation \(CLÉ\)](#). L'étude, menée auprès de **107 participant-e-s et partenaires**, confirme le haut niveau d'appréciation du milieu et la pertinence des espaces de collaboration, de maillage et d'accompagnement offerts par l'initiative.

Les orientations de la phase 2 de L'accélérateur TADA visent à :

- consolider les acquis et faire évoluer un écosystème culturel francophone inclusif et durable ;
- soutenir le développement de partenariats inter-régionaux et intersectoriels ;
- structurer les savoirs et renforcer le partage des connaissances ;
- formaliser les processus organisationnels ;
- favoriser une transition numérique souveraine et collaborative.

DES ACCÉLÉRATIONS DE PROJETS ENCORE PLUS STRATÉGIQUES

En facilitant la rencontre entre organisations, institutions et partenaires publics, L'accélérateur TADA a favorisé l'émergence de partenariats structurants et renforcé les liens entre les francophonies canadienne, acadienne et québécoise. Cette dynamique collaborative stimule l'innovation, notamment avec l'appui et l'accompagnement de trois nouveaux projets de partenariats.

UN FINANCEMENT RENOUVELÉ POUR TROIS ANS

Depuis sa création en 2022, L'accélérateur TADA s'est imposé comme un carrefour de collaboration artistique et culturelle pour la francophonie canadienne.

En mai 2025, le ministre de la Langue française du Québec, Jean-François Roberge, a annoncé le **renouvellement du financement de L'accélérateur TADA pour trois ans** et, du même souffle, a désigné L'accélérateur TADA comme [projet phare](#) du [Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028](#).

LES RENDEZ-VOUS COMPLÈTEMENT TADA POUR APPROFONDIR LES ENJEUX DU SECTEUR

Au cours de la dernière année, les rendez-vous Complètement TADA ont évolué afin de toujours mieux répondre aux besoins du milieu francophone. La quatrième saison a proposé une série de programmes thématiques ciblées autour d'échanges porteurs, comme la philanthropie et l'intelligence artificielle. La tenue mensuelle des rendez-vous a permis de mieux préparer les contenus et de mobiliser les personnes intervenantes.

La participation moyenne aux rendez-vous Complètement TADA a doublé par rapport à l'an passé pour atteindre en moyenne 30 personnes par rencontre. Cette hausse confirme l'intérêt croissant pour ces espaces de réflexion collective et de dialogue sur les enjeux du secteur culturel.

LES ATELIERS COMPLÈTEMENT TADA POUR PASSER DE LA RÉFLEXION À L'ACTION

Dans la continuité des rendez-vous, les ateliers Complètement TADA permettent d'approfondir certains enjeux tout en favorisant le **réseautage**, la **prise de contact** et la **circulation des expertises** partout au pays. La première série d'ateliers a pris la forme de **groupes de codéveloppement en philanthropie** destinés à soutenir les organisations dans le développement de stratégies de financement et de mobilisation des ressources.

L'intérêt du milieu pour les ateliers a été immédiat : **17 inscriptions** ont mené à la création de **deux groupes de codéveloppement** dont les travaux ont débuté en mars 2026. Devant cet engouement, une nouvelle cohorte est déjà prévue pour septembre 2026, confirmant ainsi la pertinence de ce format d'apprentissage pour renforcer les **capacités organisationnelles** du secteur culturel francophone.

Trois des nouveaux projets de partenariats pour L'accélérateur TADA en 2025-2026

PROJET MÉMOIRE PARTAGÉE

une vitrine numérique pour la francophonie canadienne

Financement : 31 000 \$

Ministère de la Culture et des Communications

Partenaires

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), en partenariat avec le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

d'un outil interopérable de métadonnées filmiques

Financement : 45 000 \$

Ministère de la Culture et des Communications

Partenaires

Cinémathèque québécoise et Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne (RACCORD)

PROJET DE RECHERCHE

sur la découvrabilité des livres en français dans les bibliothèques publiques de la francophonie canadienne

Financement : 45 900 \$

Ministère de la Langue française

Partenaires

Université de Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), Université de Montréal et Regroupement des éditeurs franco-canadiens (REFC)



La bande numérique

Soutenir la vitalité culturelle grâce au numérique

La bande numérique est un programme gratuit de mutualisation et d'accompagnement destiné aux organismes artistiques et culturels sans but lucratif issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Son mandat consiste à aider ces organismes à relever les défis du numérique et à saisir les occasions qui en découlent, grâce à un soutien concret et adapté à leurs réalités.

Au printemps 2025, La bande numérique a conclu sa phase 2 (2023-2025) et amorcé sa phase 3 (2025-2027). Malgré une restructuration du financement ayant nécessité certains ajustements, le programme a su maintenir une offre de services de qualité, fidèle aux besoins des organismes qu'elle sert.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement demeure au cœur de la mission de La bande numérique :

- Tous les organismes membres de la FCCF bénéficient d'un soutien continu, adapté à leur niveau de maturité numérique et à leurs objectifs propres.
- Au total, 21 organismes sans but lucratif du réseau élargi des membres de la FCCF suivent le parcours d'accompagnement depuis l'automne 2025, à la suite d'un appel de candidatures ciblé.

Depuis janvier 2026, ces organismes complètent un diagnostic numérique, après quoi ils sont jumelés avec une conseillère ou un conseiller numérique.

Ensemble, ils élaboreront un plan d'action personnalisé et en assureront la mise en œuvre jusqu'à la conclusion du programme, en janvier 2027. Cette approche asymétrique permet de rejoindre chaque organisme dans son contexte particulier, sans chercher à uniformiser des réalités qui sont, par nature, distinctes.

LES FORMATIONS : UN GRAND SUCCÈS

Au cours de l'année 2025-2026, La bande numérique a offert six formations abordant des thématiques aussi variées que la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'utilisation de Microsoft Copilot, la mobilisation des membres et la valorisation des données.

Ces séances d'apprentissage ont connu un vif succès : plus de 300 personnes issues d'une centaine d'organismes y ont participé, témoignant d'une demande bien réelle pour ce type de renforcement des capacités.

MOBILISER LES CONNAISSANCES

Au-delà de l'accompagnement individuel des organismes et des formations, La bande numérique poursuit activement son travail de mutualisation des savoirs. Sa communauté de pratique, ses ressources en ligne et ses rencontres *Par la bande* constituent des espaces précieux d'échanges et de réflexion collective.

Cette année, La bande numérique a entrepris une migration de ses ressources vers les plateformes En Commun, Passerelles et Praxis, afin de les rendre plus accessibles et mieux adaptées aux usages actuels.

En février, la rencontre *Par la bande* a réuni les membres autour du thème de l'automatisation des tâches financières. Cette activité inaugurerait une nouvelle série intitulée « Travailler mieux, pas plus », conçue pour favoriser le partage de bonnes pratiques et la réflexion collective autour d'enjeux administratifs communs.

En cette période charnière, La bande numérique démontre qu'avec agilité et créativité, il est possible de faire plus avec moins. Cette capacité à tisser des liens, à partager les savoirs et à accompagner chaque organisme selon ses besoins propres fait d'elle bien plus qu'un programme. Elle est un véritable **écosystème de soutien, résolument ancré dans le numérique, au service de la vitalité culturelle francophone en situation minoritaire.**



Atelier de réflexion stratégique sur le numérique lors du Forum national des membres, à Ottawa, janvier 2026. Photo : Dany Lepage

La bande numérique en 2025-2026

85

ressources dans
la bibliothèque

18

carnets
thématiques

27

membres dans la nouvelle
communauté sur Passerelles

230

personnes abonnées
à la page Facebook

134

membres dans le groupe
privé de pratique

Sommet sur l'éducation artistique

Les 12 et 13 mars 2026, à Ottawa, la FCCF a tenu le premier **Sommet pancanadien sur l'éducation artistique** au Musée des beaux-arts du Canada, partenaire officiel de l'événement. Plus de 250 participant-e-s provenant de 11 provinces et territoires ont pris part à cet événement soutenu par plus de 48 partenaires.

LE PREMIER JALON D'UN MOUVEMENT COLLECTIF

Pensé comme une suite directe du mémoire *Une place de choix pour l'art à l'école*, ce Sommet a marqué une étape importante dans le développement du dialogue national sur l'éducation artistique. Il a permis de sensibiliser, d'informer et de mettre en relation une diversité de parties prenantes. Il a favorisé le partage de pratiques et fait émerger de nouvelles perspectives.

Plus qu'un événement, le Sommet s'est inscrit comme le premier jalon d'un vaste mouvement collectif visant à donner à l'art sa juste place dans les institutions d'enseignement.

UN VÉRITABLE RENDEZ-VOUS INTERSECTORIEL

Le Sommet a rassemblé un écosystème rarement réuni dans un même espace : artistes, éducateur-trice-s, directions d'école, personnel enseignant, conseiller-ère-s pédagogiques, chercheur-euse-s, universités, organismes communautaires, représentant-e-s gouvernementaux, institutions nationales, parlementaires et jeunes leaders.

Le rassemblement a mis en lumière l'importance du travail intersectoriel, de la formation du personnel enseignant et de la création de lieux de rencontre pour partager les pratiques, les recherches et les expériences à l'échelle du pays. Il a révélé le rôle fondamental de



Table ronde « La francophonie plurielle comme lieu d'appartenance culturelle » avec des porte-paroles de la jeunesse franco-canadienne lors du Sommet pancanadien sur l'éducation artistique, à Ottawa, mars 2026. Photo : Dany Lepage



Nancy Juneau et Marie-Christine Morin, au centre, entourées de l'équipe de la Direction des initiatives en éducation de la FCCF, de Noémie Dansereau-Lavoie, animatrice (première à gauche) et de Mathilde Hountchégon, maîtresse de cérémonie (troisième à gauche), au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, en mars 2026. Photo : Dany Lepage

l'éducation artistique, non seulement dans la construction de l'identité francophone et bilingue, mais dans le parcours des jeunes qui, grâce à l'art, se découvrent, s'expriment, entrent en relation avec le monde et y prennent leur place.

Dans cet espace inédit, le croisement des expertises et des points de vue a permis d'aborder l'éducation artistique dans toute sa complexité.

« L'éducation artistique ne se déclare pas, elle se construit. » Cette phrase, prononcée lors du Sommet, traduit bien l'esprit des échanges : celui d'un projet collectif qui se développe dans la durée, grâce à l'engagement d'une pluralité d'acteur-trice-s.

« Pour offrir une éducation artistique en français, il faut être intentionnel, stratégique et constant. »

– Kathryn Lyons, Musée des beaux-arts du Canada

« L'art n'est pas une décoration autour de l'éducation, elle en est la respiration. »

– Yao, artiste pluridisciplinaire

DES CONSTATS STRUCTURANTS POUR LA SUITE

Le Sommet sur l'éducation artistique a fait ressortir des éléments essentiels pour poser les prochains jalons de la réflexion collective.

L'importance de former pour mieux transmettre

Le renforcement de la formation initiale et continue du personnel enseignant et des intervenant-e-s en éducation est une condition essentielle pour assurer une présence cohérente et durable des arts à l'école.

Langue, culture et identité sont indissociables

L'éducation artistique joue un rôle fondamental dans la construction identitaire. En ce sens, les arts constituent un puissant vecteur d'expression et d'appartenance, permettant aux jeunes de vivre et d'habiter pleinement la langue française.

Le partage de savoirs pour renforcer la capacité d'agir

Créer des espaces de rencontre à l'échelle pancanadienne est essentiel pour briser l'isolement et mettre en commun les réussites en éducation artistique. Le partage de pratiques, de recherches et d'expériences constitue un levier essentiel pour soutenir des communautés souvent éloignées et pour renforcer la capacité d'agir des milieux.

Au-delà de l'utilité de l'éducation artistique : une question de sens

Les bénéfices de l'éducation artistique sont multiples (créativité, pensée critique, motivation, persévérance scolaire, etc.). Qui plus est, au-delà de son utilité, elle crée du sens.

Les arts offrent aux jeunes des espaces pour se découvrir, s'exprimer et prendre leur place dans le monde. Pour plusieurs, les arts deviennent déterminants dans leur parcours.

UN ÉLAN À STRUCTURER DANS LE TEMPS

Le Sommet a donc permis d'approfondir les raisons pour lesquelles l'éducation artistique dans les communautés franco-canadiennes et acadienne constitue un levier essentiel pour la vitalité culturelle, la réussite éducative et le développement des individus.

Il a aussi mis en lumière un décalage important : les pratiques existent, les parties prenantes sont engagées et les retombées sont reconnues. Néanmoins, les conditions pour assurer un accès équitable et durable à l'éducation artistique partout au pays doivent être consolidées.

En établissant des ponts entre les priorités éducatives, sociales et économiques, le Sommet a posé les bases d'un travail de fond pour outiller les milieux et soutenir le dialogue avec les décideuses et décideurs.

Maintenant, comment faire de l'éducation artistique un pilier de la francophonie canadienne et acadienne ? Cette question est au cœur des réflexions et trouve ses premières réponses dans les recommandations du mémoire *Une place de choix pour l'art à l'école*.

Pour la suite, l'objectif est simple : construire, dans la durée, les conditions d'une éducation artistique de qualité, accessible, équitable et structurante pour l'ensemble des communautés franco-canadiennes et acadienne.

« Investir dans les arts à l'école, c'est investir dans la capacité d'une société de réfléchir, de questionner et de créer son avenir. »

– L'honorable René Cormier, sénateur

« Ce n'est pas une défense de la langue, mais une expression de l'amour de la langue. »

– Participante au Sommet sur l'éducation artistique



L'assistance captivée lors du Sommet pancanadien sur l'éducation artistique, à Ottawa, mars 2026. Photo : Dany Lepage

Nos partenaires

LES SIGNATAIRES DE L'ENTENTE DE COLLABORATION

Patrimoine canadien
Centre national des arts
Conseil des arts du Canada
Office national du film du Canada
Société Radio-Canada
Téléfilm Canada

LES AUTRES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

Affaires mondiales Canada
Commissariat aux langues officielles
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Emploi et Développement social Canada

NOS PARTENAIRES CLÉS

Coalition pour l'avenir du spectacle
Coalition pour la diversité des expressions culturelles et Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle
Commission canadienne pour l'UNESCO
Conférence des Organisations internationales non gouvernementales de l'Organisation internationale de la Francophonie
Culture pour tous
Fédération de la jeunesse canadienne-française
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et Forum des leaders
Ministère de la Langue française du Québec
Organismes nationaux de services aux arts
Réseau Ontario
Table nationale sur l'éducation et Comité tripartite
Table nationale sur l'immigration francophone

NOS PARTENAIRES EN ÉDUCATION

Association canadienne d'éducation de langue française
Association canadienne des professionnels de l'immersion
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
Canadian Parents for French
Commission nationale des parents francophones
Faculté d'éducation de l'Université Simon Fraser (Bureau des affaires francophones et francophiles)
Faculté de l'éducation de l'Université de Régina
Fédération nationale des conseils scolaires francophones
Le français pour l'avenir
Les 200 conseils scolaires qui comptent des écoles d'immersion
Les 29 conseils scolaires francophones
Les partenaires de la Banque de ressources pédagogiques artistiques
Les partenaires du Sommet pancanadien sur l'éducation artistique
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick
Musée des beaux-arts du Canada
Université de l'Ontario français

GOUVERNEMENT DU CANADA

Nous remercions le gouvernement du Canada pour son appui financier.

NOS AUTRES PARTENAIRES DU QUÉBEC

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Cinémania

Cinémathèque québécoise

Compétence Culture

Conseil des arts et des lettres du Québec

Conversations philanthropiques en culture

Culture Centre-du-Québec

Culture Cible

Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean

CY-clic

LaCogency

LOJIQ

Maison Mona

MétaMusique

Petit Théâtre du Vieux Noranda

Productions Rhizome

Projet collectif

Réseau Culture 360°

Société des arts technologiques

Spectacles Bonzaï

Sporobole 0/1 – Hub numérique

Théâtre Denise-Pelletier

TOPO – Centre de création numérique

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Wikimédia Canada

NOS AUTRES PARTENAIRES DU CANADA ET DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ET ACADIENNE

Alliance nationale de l'industrie musicale

Association canadienne des organismes artistiques

Association des auteures et auteurs de
l'Ontario français

Association des auteur-e-s du Manitoba français

Association des groupes en arts visuels francophones

Centre culturel Aberdeen

Festival Frye

Fondation SOCAN

Institut canadien de recherche sur les
minorités linguistiques

Maison des artistes visuels francophones

RADARTS

Regroupement des écrivain-e-s du Nord
et de l'Ouest canadiens

Réseau en immigration francophone
du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario

Réseau Presse

Théâtre Catapulte

